

METROPOLE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

N67 **ÉTÉ** 2022



© Eve Maillot

VOIR LE MÊME HORIZON

Nîmes Métropole, notre territoire

39 communes | 

7 territoires | 

262 108 habitants | 

3^e agglomération d'Occitanie | 
après Toulouse et Montpellier

Leins Gardonnenque

Domessargues
Fons-Outre-Gardon
Gajan
La Rouvière
Maressargues
Montagnac
Montignargues
Moulézan
Saint-Bauzély
Saint-Geniès-de-Malgoirès
Saint-Mamert-du-Gard
Sauzet

Gardonnenque

Dions
La Calmette
Saint-Chaptes
Sainte-Anastasia

Garrigue

Bezouce
Cabrières
Lédanon
Marguerittes
Poulx
Saint-Gervasy
Sernhac

Vaunage

Bernis
Caveirac
Clarensac
Langlade
Milhaud
Saint-Côme-et-Maruéjols
Saint-Dionisy

Camargue

Saint-Gilles

Costières

Bouillargues
Caissargues
Garons
Générac
Manduel
Redessan
Rodilhan





Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

L'anniversaire de Nîmes Métropole, jeudi 12 mai à Paloma, fut l'occasion exceptionnelle de réunir et remercier tous les acteurs, élus, agents et partenaires qui, depuis 20 ans, ont construit notre Agglomération au service du territoire de Nîmes et de ses habitants. L'émotion s'est invitée au moment de saluer la présence, et la mémoire pour 4 d'entre eux qui nous ont quittés, des 14 maires fondateurs dont Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, qui fut le premier président de l'Agglo.

Notre belle maison, qui est aussi votre maison, a donc fêté ses 20 ans. Nul ne partira désormais d'une page blanche mais ces pages à venir, je veux qu'on les écrive ensemble, qu'on soit Nîmois de souche ou de plein choix, Nîmois du hasard de la vie sentimentale ou de la vie professionnelle. Car nous partageons tous un sens commun : nous sommes des Nîmois de cœur.

***“Notre force est
d'être ensemble
et de le rester,
de regarder dans
la même direction,
de voir le même
horizon.”***

C'est au rythme de ces cœurs, de vos cœurs, qu'avec les élus qui m'entourent, je m'engage à écrire les belles pages à venir de Nîmes Métropole. Le cœur à l'ouvrage, le regard tourné vers un bel avenir. Dans un contexte financier incertain avec l'augmentation des matières premières suite à la crise sanitaire et à la guerre en Ukraine, je connais la difficulté des défis que nous avons à relever mais j'ai une conviction : tout est plus simple car notre force est d'être ensemble et de regarder dans la même direction, de voir le même horizon.

Tel est le sens que j'ai souhaité donner à ce nouveau numéro du magazine *Métropole*, où je vous invite à regarder nos actions concrètes mais aussi l'avenir qu'elles préfigurent. Sans oublier, à l'aube de l'été, de retrouver l'âme de notre territoire et son art de vivre unique gorgé de soleil, de festivités et de toutes les joies de la vie collective.

Très bel été à toutes et à tous !

Franck Proust

Président de Nîmes Métropole



Paloma
10 ans
du Vendredi 9
au Samedi 10
SEPTEMBRE 2022
Paloma, SMAC de Nîmes Métropole
250 chemin de l'aérodrome - 30 000 Nîmes
Paloma-nîmes.fr



Photo coup de cœur

Après deux années de contexte sanitaire difficile, les Journées méditerranéennes des saveurs (JM'S) ont repris en mai 2022 leurs lettres de noblesse printanières ! Outre les animations et produits du terroir valorisés par quelque 50 exposants, près de 30 000 visiteurs ont pu rencontrer Mareva, vache égérie des JM'S 2022, et son petit veau pure race Aubrac, élevés par Mickaël Fabre, à Gajan. Financé par Nîmes Métropole et organisé par la Chambre d'agriculture du Gard, ce « salon de l'agriculture » local est l'occasion pour les habitants de renouer des liens avec le monde agricole et les savoir-faire de nos terroirs dans une ambiance festive. L'occasion aussi pour l'Agglo de rappeler les défis qu'elle doit relever dans les années à venir, notamment en matière d'indépendance alimentaire. •

SOMMAIRE

METROPOLE ÉTÉ 2022



16

DOSSIER

Et si on réinventait notre Été ?

24

MOBILITÉS

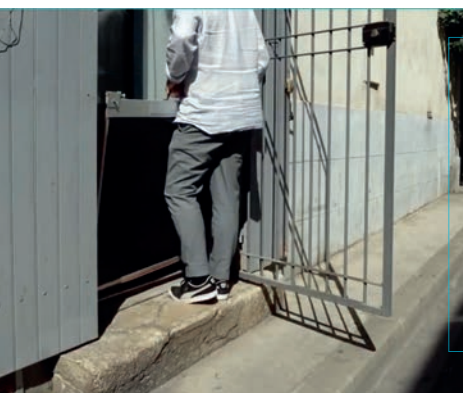
De nouvelles lignes et des fréquences améliorées pour le « nouveau Tango »



32

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les secours aériens sont venus faire le plein d'innovations



36

PROTECTION DES BIENS & DES PERSONNES

Face au risque inondation, mettez votre logement ALABRI !

08

BRÈVES

12

ILS FONT BOUGER L'AGGLO

28

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Mas Larrier, fin prêt pour ses locataires

Transition en douceur au Parc Georges Besse

L'eau resserre les liens entre Nîmes Métropole et Fimela, au Sénégal

Les secours aériens sont venus faire le plein d'innovations

34

PROTECTION DES BIENS & DES PERSONNES

Toujours en alerte, ils ne quittent pas des yeux l'espace public

Face au risque inondation, mettez votre logement ALABRI !

38

HABITAT

Je suis propriétaire bailleur, comment payer moins d'impôts ?

40

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La future zone d'activité Magna Porta redimensionnée

46

COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le guide de tri

Les erreurs de tri

Le compostage, ça se partage !

52

BIODIVERSITÉ

Ils habitent près de chez nous

54

ZOOM AGGLO

Camargue

58

TRIBUNE POLITIQUE

59

LES NUMÉROS TRÈS UTILES

42

EAU & ASSAINISSEMENT

Nos eaux usées, une source d'énergie propre



48

COLLECTE & TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le compostage, ça se partage !

50

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des micro-forêts pour des macro-effets !





BRÈVES

11.04

3 000 foyers ont joué pour adopter un composteur

« Marre de tomber sur des ordures ménagères ? Alors, adoptez un composteur ! » Telle était l'accroche du jeu-concours inédit organisé par l'Agglo du 26 mars au 10 avril dernier, dans le cadre de la 9^e quinzaine nationale du compostage. À la clé ? 50 composteurs ou lombricomposteurs utiles au quotidien. Objectif ? Sensibiliser le grand public et inciter à changer les comportements. En effet, d'ici 2024, tous les usagers devront avoir à leur disposition une solution de tri à la source des biodéchets via les sites de compostage partagés ou via un composteur installé chez eux - proposé par l'Agglo au prix compétitif de 20 €. Au final, plus de 3 000 foyers ont participé au jeu "Adopte un composteur". Une campagne originale et ludique pour une solution d'avenir !•



28.04

Les Rendez-vous Nature vous mettent au vert

Jusqu'en novembre, Nîmes Métropole vous propose de (re)partir à la découverte des richesses naturelles de notre territoire. Petits et grands, marcheurs invétérés ou plus occasionnels : venez prendre un bol d'air le temps de quelques balades, conviviales et ouvertes à tous ! En collaboration avec ses 39 communes membres, l'Agglo vous propose cette année encore un programme de balades gratuites dans la nature : rencontre avec le petit peuple des mares, découvertes botaniques, à la rencontre du calcaire gardois, bain de nature, plongée insolite dans la nature nocturne, land art...•



[Le programme ici](#) ▲

02.05

Nîmes à portée d'Écossais

Et de deux ! Après l'annonce début 2022 du lancement de la nouvelle ligne Nîmes/Dublin en direction de l'Irlande, l'aéroport de Nîmes a signé une nouvelle destination avec Édimbourg, en Écosse. Et pour le vol inaugural qui a eu lieu le 2 mai dernier, les premiers touristes écossais ont été chaleureusement accueillis par les élus, entourés de la légion

romaine. Avec 3 vols par semaine jusqu'en octobre, cette nouvelle ligne confirme la relance de la dynamique économique et touristique de l'aéroport de Nîmes. Ambition ? Faire venir à Nîmes des touristes en provenance d'Écosse et du nord de

l'Angleterre pour leur faire découvrir toute la richesse de la Grande Provence dont notre Agglo est la porte. À noter que ces deux destinations viennent compléter l'offre de l'aéroport déjà relié à Londres, Bruxelles, Fès et Marrakech. •





10.05

Le chantier du cadereau d'Uzès avance

Sur Nîmes, des travaux d'aménagement du cadereau d'Uzès en zone urbaine sont actuellement en cours boulevard Talabot / square de Lorraine (SNCF). Ils sont inscrits dans le grand programme d'actions de prévention des inondations dit « PAPI II Nîmes cadereaux » géré par l'Agglo. Objectif ? Augmenter le niveau de protection de la ville de Nîmes face aux inondations provoquées par le cadereau d'Uzès en multipliant par 10 les capacités d'écoulement

des ouvrages sous le viaduc SNCF. En mai dernier, une visite du chantier a notamment permis de faire le point sur cette opération complexe permettant de réaliser l'ouvrage hydraulique de 20 m de long sur près de 4 m de large sous les voies ferrées, tout en garantissant le maintien des circulations ferroviaires sur cet axe stratégique. Un chantier qui pose les bases du PAPI 3 à venir d'ici fin 2023 !•



10.05

Le Conseil de développement est installé

Instance de démocratie participative aux côtés des élus et au service des territoires, le Conseil de développement (Codev) de Nîmes Métropole a vu le jour le 10 mai dernier. Composé de 99 membres bénévoles issus des milieux économiques, sociaux, associatifs, etc., et des 39 communes de l'Agglo, il est présidé par David Tebib, chef d'entreprise et président du club de handball l'Usam Nîmes Gard, accompagné par Dominique Tudela, membre du Bureau communautaire de Nîmes Métropole et 1^{re} adjointe au maire de Saint-Gilles. Une voix consultative essentielle pour être force d'expertise et de propositions auprès du Conseil communautaire. Premiers dossiers soumis au Codev : le futur Marché Gare, à Nîmes, la maison d'arrêt Oc'via et le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'Agglo. •



12.05

L'Agglo a fêté ses 20 ans

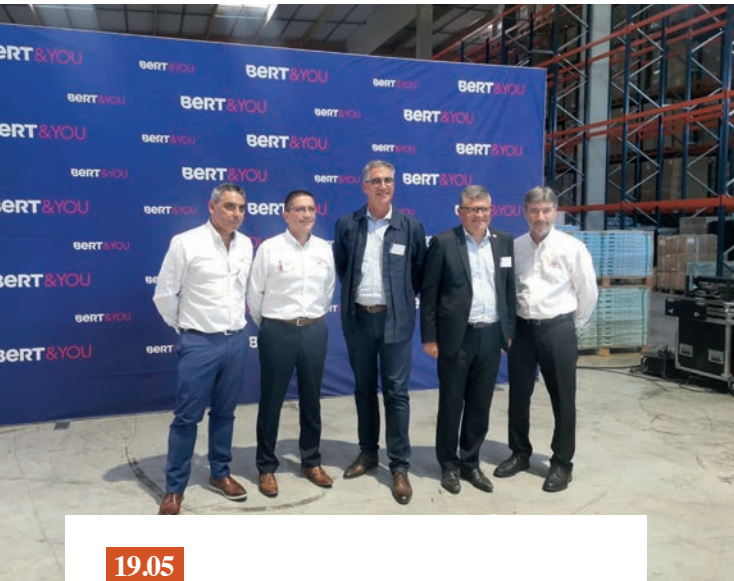
Reporté depuis décembre pour raison sanitaire, l'anniversaire de l'Agglo à Paloma a été un grand moment d'émotion le 12 mai dernier. Près de 1 500 invités ont répondu présents pour souffler les 20 bougies de Nîmes Métropole. Une occasion exceptionnelle de remercier les 14 maires fondateurs qui ont participé à sa création le 1^{er} janvier 2002 autour de Jean-Paul Fournier, président fondateur et maire de Nîmes. L'occasion également de remercier tous les agents de l'Agglo réunis autour de Gilles Gadille, vice-président délégué au personnel, maire de Cabrières. Retrouvez ci-dessous les vidéos projetées pendant l'événement. •



Ici la vidéo
« Nous sommes...
Métropole » ▶



◀ Ici la vidéo « 20 temps »



19.05

Bert & You inaugure ses nouveaux locaux

Implantée au cœur de la zone d'activités économiques (ZAE) Mitra, entre Garons et Saint-Gilles, la nouvelle plateforme logistique de Bert & You affiche quelque 20 000 m² avec toiture photovoltaïque destinée à accueillir près de 100 emplois. Aux côtés d'Olivier Fabregoul, vice-président de l'Agglo délégué au développement économique, Franck Proust, président de Nîmes Métropole, a assisté le 19 mai dernier à l'inauguration de la nouvelle plateforme par Patrice Pericard, PDG du groupe. Une excellente nouvelle pour notre territoire et pour Nîmes Métropole, qui a accompagné la société œuvrant dans le secteur du transport et de la logistique, notamment sur la partie implantation, et qui a relayé les offres d'emplois de l'entreprise. •

24.05

Un nouveau pas vers une Agglo à énergie positive

Accompagné de Pierre Lucchini, vice-président délégué aux énergies renouvelables, le président Franck Proust a inauguré le 24 mai la centrale photovoltaïque « Soleil de Mitra », conçue par la société Elements sur un terrain de l'Agglo. Sur une surface totale de 4,8 hectares, la centrale est composée d'environ 11 000 panneaux photovoltaïques, portés par des structures fixes sur pieux, et produit ses kWh depuis le 29 avril dernier. La production annuelle est estimée à 7,4 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne d'environ 3 000 habitants. Un projet d'envergure, techniquement remarquable car implanté sur des zones inondables, en adéquation avec la démarche environnementale de l'écométropole de Nîmes, qui ambitionne de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050. •



01.06

L'open payment arrive chez Tango

Nouveauté sur les lignes Express Gares (ligne 33) et Aéroport de Nîmes ! Les usagers de Tango, le réseau des transports en commun de l'Agglo, peuvent désormais utiliser leur carte bancaire comme titre de transport. Plus simple et plus rapide, le paiement se fait sans contact à bord des bus ; il est possible d'acheter jusqu'à 5 titres simultanément pour un voyage en famille. Le titre est valable une heure. Ces 2 lignes doivent servir de test avant un possible déploiement sur d'autres lignes du réseau. Alors... à vos marques, prêts, voyagez ! •

Info Tango : 0 970 818 638 - www.tangobus.fr

10.06

T2, le compte à rebours a commencé !

C'est un des projets les plus structurants de notre Agglo ! Le second tronçon du tram'bus T2 prend forme depuis quelques semaines sur Nîmes. Les travaux se sont achevés en avril vers le Chemin-Bas d'Avignon et début mai sur le boulevard Talabot et la route d'Avignon. Côté Pont de Justice, la réhabilitation de l'ancien pont de la SNCF s'est terminée début juin tandis que la station rue Jacques Baby est sortie de terre (reste à finaliser la chaussée, la signalisation des feux et les marquages au sol). Les travaux se poursuivent également route de Courbessac (voies, trottoirs côté impair, station) ainsi que



rue du Clos de Coutelle (réalisation de la nouvelle voie véhicules légers et bus à haut niveau de service en cours). Enfin, la réalisation de la station du terminus Paloma devrait

s'achever en août. Inauguration de la ligne CHU - Paloma prévue à la fin de l'été, en même temps que le nouveau réseau de transports en commun Tango !•



16.06

Nîmes Métropole Jazz Festival 2022 : ouverture de la billetterie

Depuis 2006, le Nîmes Métropole Jazz Festival (NMJF) se balade sur le territoire en invitant des artistes de jazz inspirés, parmi les plus grands du moment, pour surprendre chaque année un public curieux, qu'il soit néophyte ou connaisseur. Dévoilée mi-juin, la programmation de l'édition 2022 du NMJF, qui se tiendra du 22 septembre au 22 octobre prochains, ne fera pas exception à la règle ! Cette année, honneur aux femmes et à

leurs voix envoûtantes, à leurs talents de saxophonistes, pianistes, contrebassistes, chanteuses, guitaristes au firmament de la musique, réunissant une grande diversité de styles, de sensibilités et de techniques vocales. Un programme d'exception mis en beauté par l'artiste Clara Langelez, qui signe l'affiche et le poster inclus dans ce magazine, à conserver sans modération. •

27.06

Ève Maillot fait la Couv' !

Encre, huile, feutre, crayon, aquarelle... Ève Maillot « dessine avec la peinture » et n'a pas de limite dans ses techniques. Les bleus infinis d'Yves Klein bouleversent cette artiste, qui réalise des installations et fait aussi de la gravure sur toute matière. Installée à Saint-Jean-de-La-Blaquière dans l'Hérault, Ève

Maillot s'est notamment formée à l'École supérieure des Beaux-Arts de Nîmes (Esban). « Nîmes est ma ville de cœur », confie la plasticienne. Elle voue une vraie passion aux oiseaux, telles les grues de Chine, qu'elle peint avec la précision d'une entomologiste. Pour illustrer en couverture de ce magazine le thème « Voir le même horizon », Ève a opté pour une vue depuis la Tour Magne à Nîmes : au-delà d'un fenestron, la plaine immense tachetée de pins et d'oliviers, vers l'horizon bleu couleur de l'infini. •



© Ève Maillot

<https://www.facebook.com/tolliamcv/@tolliamcv>



ILS FONT bouger l'agglo



Trio de gazelles : Marie Oudet, Zenia Albert et Rosanna Oudet

Solidarité

Marie, Rosanna et Zenia, des gazelles engagées dans le désert

Leur complicité saute aux yeux. Zenia Albert, professeur de sports et Caissarguaise, est la voisine de Rosanna Oudet, qui a pour belle-sœur Marie Oudet. Ensemble, elles ont créé ensemble le bar « Gard Ô vin » à Nîmes. « Nous avons sponsorisé deux clientes pour le Rallye des Gazelles 2021. Leur aventure nous a fait briller nos yeux et nous a donné l'envie de nous lancer dans un défi similaire », explique Rosanna.

Adeptes de la randonnée, les trois amies vont donc enfilez leurs baskets pour la 2^e édition du Trek'in Gazelles, du 10 au 15 novembre 2022, au Maroc. Durant ce parcours d'orientation 100% féminin, elles marcheront 20 kilomètres par jour dans le désert avec pour instruments une carte, une boussole et... un sac poubelle. « Nous allons ramasser tous les déchets plastiques trouvés en chemin. Pour chaque sac rempli et déposé sur une balise, cinq euros seront reversés au Secours populaire français », s'enthousiasme le trio, qui s'est baptisé « Gard Ô Gazelles ».

« Cette course fait écho à notre conscience environnementale et sociale »

« Cette course fait écho à notre conscience environnementale et sociale », ajoutent les trois coéquipières, qui veulent d'abord « vivre une expérience humaine et œuvrer pour la bonne cause ». En attendant la compétition, elles poursuivent leur entraînement et leur recherche de sponsors. Le 24 septembre, elles organiseront une zumba géante à Nîmes, pour boucler leur budget mais aussi collecter des fonds au profit de l'association nîmoise Via Femina Fama, qui lutte contre les violences faites aux femmes. •

06 60 42 83 50

www.facebook.com/Gard-Ô-Gazelles

Mobilité douce

Morgan, des vélos dans la ville

Il a fait de sa passion - le vélo - son métier. Le Nîmois Morgan Champiot, qui a sillonné l'Europe en freeride de 15 à 25 ans, assure avec enthousiasme la promotion du deux-roues en ville dans son atelier-boutique Morgan Cycles & Cargos, ouvert en 2019 rue de l'Agau, au nord de l'Écusson. « Je me suis lancé un 1^{er} avril, avec un crédit de 3 000 euros et un local vide. Nous sommes quatre à bosser aujourd'hui. »

Posés au sol, accrochés aux murs ou au plafond, en devanture ou en réparation dans l'atelier, les vélos sont partout. Pour convertir à ce mode de déplacement « pratique, bon pour la santé et anti-pollution », Morgan a sélectionné « les meilleures marques » et vend des vélos neufs en versions électrique, hollandais, gravel, pliable... « Tout le monde veut un électrique aujourd'hui. » Il a popularisé les vélos-cargos, vendus « à 80% aux familles pour amener les enfants à l'école. Les parents sont souvent de nouveaux cyclistes, c'est gratifiant ».

“
Mon ambition ?
Créer de nouveaux cyclistes”

Rue de l'Agau, le vélociste met à profit ses multiples expériences : formé au CFA de Marguerittes, il a géré quatre ans un magasin de vélos à Nîmes, un an le rayon cycles d'Intersport Annecy et fait un passage en Ecosse. Attiré par le design, il retourne à Nîmes suivre une licence d'arts appliqués. Il sera aussi cinq ans guide pour une agence de voyages spécialisée vélo, avant de se lancer en 2017, « avec 2 000 euros et une caisse à outils », dans la customisation de vélos vintage dans le garage de son oncle.

Aujourd'hui, Morgan s'attèle à la renaissance des cycles nîmois Nemausa, disparus en 1986. Il a déposé la marque et a fait fabriquer en Vendée 20 modèles Diane, tous vendus fin 2021. Une deuxième série sortira en septembre 2022. •



Morgan dans sa boutique Morgan Cycles & Cargos

30 rue de l'Agau, à Nîmes

04 66 21 09 45

www.morganbicycle.fr

www.facebook.com/morganbicycles



(en haut) Malory Boissonneau, Maud Fardel, Loriane Roques, Laura Bouchet
(en bas) Violette Ravon, Emma Livet, Anicée Maury

« *Chaque projet de tiers-lieu s'adapte aux besoins de son territoire* »

Social

Maud, comment tisser des liens avec La Grande Bobine

« *La Grande Bobine est un institut territorial des transformations publiques* », affirme Maud Fardel, l'une des six fondatrices et associées de cette jeune coopérative nîmoise, née en 2021 et installée au tiers-lieu Le Spot. Une équipe 100% féminine, forte aussi d'une salariée, d'une apprentie et de deux stagiaires. « *Nous ne refusons pas les hommes ; le design social est juste un milieu extrêmement féminin*, sourit Maud. *La Grande Bobine permet de porter à une échelle différente des projets territoriaux liés à l'éducation, l'environnement, la santé, l'inclusion, le handicap... Nous avons des compétences très complémentaires.* »

Elle-même diplômée d'un Master en médiation culturelle d'Aix-Marseille, Maud possède dix ans d'expérience dans l'action culturelle. Cette fille de militaire, qui a « *pas mal bourlingué* », a choisi de revenir s'installer il y a quatre ans à Nîmes, ville de ses études secondaires. « *Je m'y sens chez moi.* »

Parmi les projets accompagnés par La Grande Bobine, figure depuis octobre 2021 la création de tiers-lieux à Clarensac et Marguerittes, en lien avec la coopérative Les Spots. Cofinancés par le programme européen Leader et soutenus par Nîmes Métropole, ces projets prometteurs sont en pleine construction. « *Avec Loriane Roques, Emma Livet et Anicée Maury, nous en faisons vivre la dynamique à travers des ateliers et des animations*, explique Maud. *Nous arrivons à la fin de la première étape, celle de la co-conception des besoins et des envies, des modèles économiques et des lieux possibles, avec un noyau dur d'habitants mobilisés et les communes.* »•

www.lagrandebobine.co

www.facebook.com/lagrandebobine

Artisanat

Yoan, les fleurs comme des bijoux

En ouvrant début 2020 son magasin « Kukka, le secret des fleurs » à l'entrée de la galerie d'Intermarché Courbessac à Nîmes, Yoan Losciuto voulait « moderniser l'univers de la fleur ». Un an plus tôt, le jeune Manduellois, encore apprenti chez « Fleurs en folie » à Marguerittes, s'était distingué en remportant la première place régionale et la quatrième nationale du concours « Oscar des Jeunes fleuristes ». Des débuts prometteurs pour cet ancien intervenant hospitalier, qui a accompagné plusieurs années des patients dans la perte de poids.

« J'ai changé de métier pour exploiter enfin ma fibre artistique », confie-t-il. Dans son « bar à fleurs », exit les productions du Kenya ou d'Équateur (sauf demande d'un client). Les roses, freesias, lys, pivoines et autres fleurs de saison viennent en majorité de Mauguio dans l'Hérault ou de Hyères dans le Var. Originalité : les fleurs coupées sont présentées « à la manière d'un bijou » dans des vitrines formant l'îlot central.

“*La fleur-bijou, le conseil et le soin sont mes trois piliers*”

Plus que des bouquets, Yoan propose « une vraie expérience d'achat » et un service après-vente avec sa « clinique des plantes ». « Nous pouvons réceptionner celles en mauvais état et leur prodiguer les premiers soins. » Pour assurer l'entretien à la maison, il a réuni une variété d'accessoires, tels que petits couteaux, kits de repotage, sécheurs et de jolis vaporisateurs en verre remplis de produits traitants. Enfin, un coin cosy avec fauteuils et table basse lui permet de bien recevoir et conseiller ses clients, pour un mariage ou un deuil par exemple. Tout un art !•



Yoan Losciuto dans sa boutique " Kukka, le secret des fleurs "

06 28 42 77 08

www.facebook.com/kukkalesecretdesfleurs



Vous connaissez un "talent du territoire" qui peut tous nous inspirer ? Partagez votre enthousiasme et contactez-nous pour le faire connaître :

lacom@nimes-metropole.fr



ET SI ON RÉINVENTAIT notre Été ?

ÉCOTOURISME

15 bons plans pour rester ici

Habitants de l'Agglo ou voyageurs de passage, nous vous proposons cet été de faire la fête, de vous cultiver et de découvrir les beaux produits de nos artisans grâce à une sélection de rendez-vous culturels, musicaux, de spectacles et de traditions taumachiques. Parce que notre territoire regorge de beautés naturelles et de petits coins de paradis disséminés dans ses 39 communes, nous vous proposons aussi quelques destinations et itinéraires, à découvrir à pied ou à vélo, pour profiter de moments de détente et de fraîcheur en famille ou entre amis.

Patrimoine, spectacles & animations



À Saint-Gilles Abbatiale romane : attention chef-d'œuvre !

Joyau de l'art roman, l'Abbatiale de Saint-Gilles figure depuis 1988 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco, au titre des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Au Moyen-Âge, c'était le quatrième lieu de pèlerinage du monde chrétien après Jérusalem, Rome et Saint-Jacques-de-Compostelle. L'Abbatiale actuelle a gardé sa façade du 12^e siècle richement sculptée - un livre de pierre sur la vie du Christ -, une immense crypte abritant le tombeau de Saint-Gilles, et un escalier à vis remarquable. Si l'entrée est libre, des visites guidées tous les lundis et mardis, du 4 juillet au 15 septembre, permettent d'explorer en s'instruisant toutes les parties de l'Abbatiale. Vous pouvez croire Sébastien, qui les mène avec passion : « *L'escalier à vis, qui n'est accessible qu'en visite guidée, est considéré comme un chef d'œuvre des tailleurs de pierre* ».

Abbatiale de Saint-Gilles

5 place de la République - 30800 Saint-Gilles

Rendez-vous devant le bureau d'accueil touristique de Nîmes Tourisme, face à l'Abbatiale. Visites guidées les lundis à 17h et les mardis à 11h. Tarif : 12 €, réduit 9 €, gratuit pour les moins de 10 ans. 04 66 58 38 00 - www.nimes-tourisme.com



© Nîmes Tourisme



À Nîmes

En compagnie des dieux aux Arènes

Avec plus de 150 comédiens, acrobates et figurants, et des décors somptueux augmentés des prouesses du mapping vidéo (jeux de lumière), le nouveau spectacle nocturne « Nîmes, cité des dieux » promet des soirs d'été spectaculaires. Du 8 au 15 août, les Arènes de Nîmes offrent leur cadre prestigieux pour raconter l'histoire de l'illustre ville, bâtie autour d'une source sacrée. Le spectacle évoque ces siècles au cours desquels les Grecs, les Celtes, les Germains et les Égyptiens ont eux aussi contribué à l'histoire de la ville. Il convoquera Dionysos, Namas, Wotan, Jupiter et Isis, divinités qui s'alliaient, se faisaient la guerre et dialoguaient avec les hommes. Les Arènes proposent six dates pour voyager dans la magie des mythologies antiques en famille ou avec des amis. •

Spectacle « Nîmes, cité des Dieux »

Arènes de Nîmes - 30000 Nîmes

Les 8, 9, 11, 12, 13 et 15 août, à 21h30.

Une production de la société nîmoise R2B. De 5 € (tarif enfants) à 38 €.

Réservation obligatoire. www.arennes-nimes.com/spectacles



À Nîmes

Sur les traces des Étrusques

Qui sont les Étrusques ? Ce peuple singulier et mystérieux, qui a habité la Toscane, l'Ombrie et le Latium à partir du 9^e siècle avant J.-C., a dominé l'Italie centrale et influencé Rome, avant de succomber à la conquête romaine à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C. Raffinés, les Étrusques se sont illustrés dans l'orfèvrerie, le travail des pierres précieuses et des métaux, l'architecture, l'urbanisme. Habiles navigateurs, ils ont contrôlé la Méditerranée avec les Phéniciens et les Grecs, et commercé avec le Sud de la France et l'Espagne. La belle exposition temporaire du Musée de la Romanité invite à découvrir leur art de vivre, leurs croyances (tel l'art divinatoire) et leur artisanat grâce à 140 objets (statuettes, amphores, vases en céramique *buccherio negro*, bijoux et des pièces de monnaie, urnes cinéraires), des vidéos et des reconstitutions. •

Exposition « Étrusques, une civilisation de la Méditerranée »

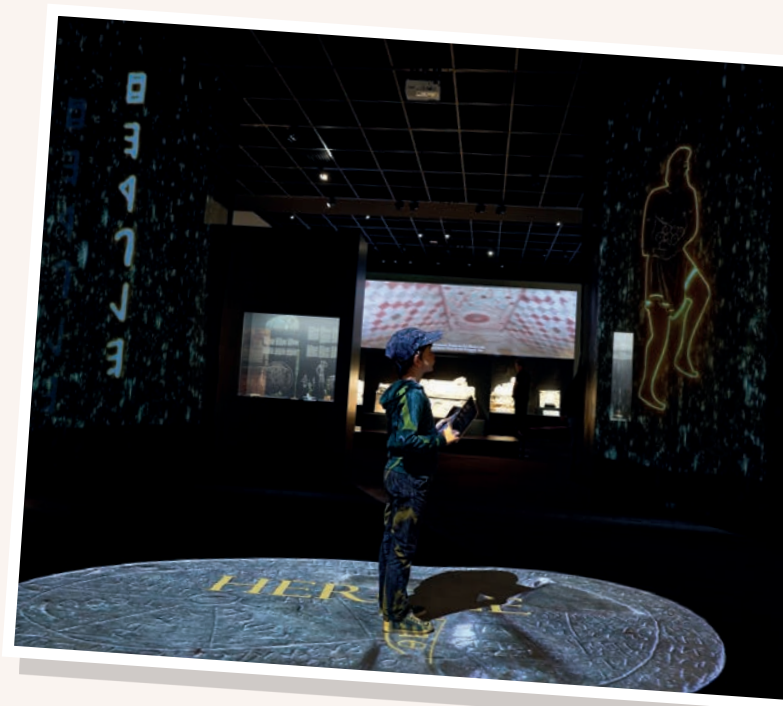
Musée de la Romanité

16 boulevard des Arènes - 30000 Nîmes

Exposition temporaire jusqu'au 23 octobre. Visites guidées (1h)

tous les jours du 9 juillet au 31 août (de 12 à 4 €, gratuité pour les moins de 7 ans).

04 48 21 02 10 - www.museedelaromanite.fr



© Stéphane Ramillon - Ville de Nîmes



Circuit « À la recherche du trésor de Toutankrôko »

Départ depuis l'Office de tourisme
 6 boulevard des Arènes - 30000 Nîmes
 Activité possible 7J/7. Durée : de 2 à 3 heures.
 Prix : 15 € par famille (maximum 2 adultes et 3 enfants)
 Adapté aux enfants de 6 à 12 ans.
 04 66 58 38 00 - www.nimes-tourisme.com

Spécial enfants

À Nîmes Chasse au trésor dans la ville avec Toutankrôko

Nîmes dévoile son riche patrimoine aux enfants avec Toutankrôko, petit crocodile (emblème de la ville) chercheur de trésors. En suivant ses instructions, ils parcourront les rues du centre-ville de la « Rome française » à leur rythme, d'une manière originale. Au fil du circuit, le sac à malices de Toutankrôko aide les enfants à résoudre les énigmes cachées dans les monuments, qui leur donnent les clés du coffre au trésor. Remis à l'Office de tourisme, près des Arènes, le sac à malices comprend un livret de jeu, un crayon, un plan de la ville, un feuillet de croquis et une planche de stickers. Le kit comprend aussi une récompense pour deux enfants (des récompenses supplémentaires peuvent s'acheter à la boutique de l'Office de tourisme), ainsi qu'une boussole, à rendre à la fin de la chasse au trésor. •

Spécial enfants

À Nîmes Des sculpteurs en herbe à la Maison Carrée

Héritage de Nîmes la Romaine, la Maison Carrée ouvre ses portes au public le 1^{er} juillet. Pour faire découvrir aux petits curieux ses splendides ornements sculptés, tout en s'amusant, Nîmes Tourisme et l'Atelier du Patrimoine réservent aux enfants de 6 à 12 ans une visite-atelier, qui se fait sans les parents ! Lors de l'activité, l'architecte de la Maison Carrée propose aux enfants d'intégrer une équipe de sculpteurs chargés de construire un nouveau temple. Ils participent à la création d'un nouveau modèle de chapiteau et s'inspirent de l'exceptionnel décor sculpté pour réaliser leur propre frise végétale, avec la technique du métal repoussé. Une activité originale alors que Nîmes a déposé la candidature de la Maison Carrée, l'un des temples antiques les mieux conservés au monde, à l'inscription au Patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco. •



© Nîmes Tourisme

Visite-atelier « Sculpteurs en herbe »

Maison Carrée
 Place de la Maison Carrée - 30000 Nîmes
 Jueidis 21 et 28 juillet, 4, 11 et 18 août, à 10h.
 Durée : 2h. Prix : 5 €. maisoncarree.eu (site de la candidature à l'Unesco).
 04 66 58 38 00 - www.nimes-tourisme.com

Animations culturelles & gourmandes



À Saint-Gilles Des « Terrasses Électro » face à l'Abbatiale du 12^e siècle

Conjuguer une musique très actuelle à un patrimoine exceptionnel tout en dégustant les bons vins du territoire, c'est l'affiche alléchante des premières « Terrasses électro de l'Abbatiale », programmées sur le parvis de l'édifice saint-gillois, dans le cadre des festivités « Bouge ta ville ». « *La musique électro est très populaire, souligne Benjamin Guidi, adjoint au maire et président de l'association des festivités. Elle offre une alternative à nos événements plus traditionnels et taurins.* » Le volet musical est assuré par le DJ nîmois Greg Delon, qui invite Mathis Boulloc en juillet et Germain Rojo en août. Les vigneronnes de la Maison des Vins (face à l'Abbatiale)

proposent chacun un de leurs crus à la dégustation. Un food-truck et la boucherie-charcuterie *La Tradition* fournissent de quoi grignoter.

Festival « Terrasses électro de l'Abbatiale »

Abbatiale

5, place de la République - 30800 Saint-Gilles

Vendredis 8 juillet et 12 août, à partir de 19h. Entrée libre.

Stationnement conseillé sur le parking Charles-de-Gaulle

(500 places gratuites).

facebook.com/festivites.saintgilles



Patrimoine, spectacles & animations



À Nîmes Les nocturnes du jeudi de retour dans l'Écusson

En juillet et août, le cœur de Nîmes retrouve ses rendez-vous nocturnes avec la 28^e édition des « Jeudis de Nîmes ». Ambiance festive assurée dans les rues, sur les places, parvis et esplanades du centre historique. L'Écusson vous invite à la découverte d'étals d'artisans d'art, de créateurs, d'artistes, de bouquinistes, de producteurs locaux... Des animations sont prévues pour tous : des ateliers pour les plus jeunes, des dégustations de vins pour les plus grands sur l'Esplanade, avec les conseils avisés des vigneronnes des Costières de Nîmes. Des concerts gratuits animent une quinzaine de lieux emblématiques. Vous pourrez flâner en famille dans des ambiances jazz ou tango, ou encore de musique latino, salsa ou rock...

Animations « Les Jeudis de Nîmes »

Centre historique - 30000 Nîmes

Du 7 juillet au 25 août - Marchés de 18h à 23h,

soirées musicales de 19h à 23h.

www.nimes.fr

Animations culturelles et gourmandes



À Saint-Gilles Des quizz autour du vin

Tchin tchin ! « *Au Moyen-Âge, les convives trinquaient en entrechoquant leurs gobelets, pour faire passer un peu de liquide de l'un à l'autre et éviter un empoisonnement* », assure Jeremy, qui a imaginé un atelier ludique autour du vin. Il est proposé par Nîmes Tourisme en fin d'après-midi, les mercredis et jeudis d'été, à l'intérieur de La Maison des Vins de Saint-Gilles. Le programme d'une heure mêle des anecdotes sur le vin, un quizz (un vrai jeu avec buzzers), et la dégus-

tation de trois vins des Costières de Nîmes, « *différents chaque semaine pour faire le tour des vigneron de La Maison des Vins* ». À noter que fort de 600 hectares, le vignoble de Saint-Gilles a été développé au Moyen-Âge par les moines et a fourni au 14^e siècle les papes d'Avignon. Un cépage apporté par les pèlerins espagnols, le mourvèdre, a même été rebaptisé « plant de Saint-Gilles ».

© Nîmes Tourisme



Ateliers vin

La Maison des Vins

5 place de la République - 30800 Saint-Gilles

Mercredis 13 et 27 juillet, 10 et 24 août ;

jeudis 7 et 21 juillet, 4 et 18 août,

de 18h30 à 20h30. Tarif unique : 8 €.

Réservation obligatoire,

sur place ou auprès de Nîmes Tourisme

04 66 58 38 00 - www.nimes-tourisme.com

Afición



Dans l'Agglo La bouvine, un art de vivre

Le festival « Traditions & Afición » a débuté fin avril et sillonne 21 communes de l'Agglo jusqu'au 15 septembre. Cet été, une douzaine de communes vont honorer la bouvine, ses traditions et pratiques sportives camarguaises célébrant le taureau et le cheval. Comme l'abrivado, qui voit des gardians à cheval mener jusqu'aux arènes des taureaux encadrés en formation serrée. Un concours entre 16 manades font étape entre le 1^{er} juillet et le 3 septembre à Moulézan, Sainte-Anastasia, La Calmette, Redessan et Montagnac, avant la finale à Nîmes le 15 septembre. De son côté, Saint-Bauzély programme le 23 juillet une roussataïo, traversée du village par un troupeau de juments poulinières escortées par les gardians. Direction Saint-Gilles le 21 août pour la finale des tientas pédagogiques, où de jeunes novilleros (apprentis toreros) affrontent des taurillons de moins de deux ans. Enfin, des courses camarguaises animent les arènes de Gajan le 29 juillet et de Fons le 25 août.



Festival « Traditions & Afición, un art de vivre »

Jusqu'au 15 septembre. Spectacles de rue en accès libre.

Pour ceux en arènes, les billets sont à retirer auprès des mairies.

www.nimes-metropole.fr

◀ Ici le programme complet

Spécial enfants



Nouveau : Le Petit Guide taurin est sorti !

Qu'est-ce que la croix de Camargue ? La course camarguaise est-elle un sport ? Quelles différences entre un taureau de Camargue et un taureau de combat ? Non, la « Fe di biou » n'est pas une fée de la garrigue !... Le territoire de Nîmes Métropole est un vivier de manades, d'élevages de chevaux et de taureaux de Camargue. Mieux les comprendre, c'est à la fois préserver nos traditions auprès des plus jeunes et mettre à l'honneur ce savoir-faire et cet art de vivre uniques qui nous caractérisent. D'où ce nouveau Petit Guide taurin édité par l'Agglo à destination des plus jeunes... que les plus grands consomment déjà !

À télécharger ici ▶



Où le trouver ?

- À l'Office de Tourisme de Nîmes (6 boulevard des Arènes - 30000 Nîmes)
- Au Bureau touristique de Saint-Gilles (5 place de la République - 30800 Saint-Gilles)
- À l'accueil de Nîmes Métropole (3 rue du Colisée - 30000 Nîmes)
- Et dans la mairie de votre commune.



© Nîmes Tourisme

Office de Tourisme

6 boulevard des Arènes - 30000 Nîmes

04 66 58 38 00 - nîmes-tourisme.com

Retrouvez ici tous les spots ▶



Balades et nature 

Dans l'Agglo Des spots pour pique-niquer tout l'été

Pas besoin d'aller loin pour trouver un endroit accueillant pour un pique-nique en famille ! Sur Nîmes, l'Office de tourisme recommande plusieurs spots dont Les Jardins de la Fontaine, qui offrent leurs bancs, pelouses et arbres, et quelques tables en haut à la Tour Magne. À peine plus loin, au Clos Gaillard, 20 tables de pique-nique vous attendent en pleine garrigue nîmoise. Autres alternatives : un déjeuner au bord du lac du domaine de La Bastide (chemin des Minimes), ou une escapade au Bois des Espeisses, doté d'une quarantaine de tables et d'aires de jeux pour les 4 à 12 ans. Dans l'Agglo, Nîmes Tourisme a retenu des lieux étonnants comme le Belvédère du Castellàs à Sainte-Anastasie, avec sa vue plongeante sur une anse des gorges du Gardon, le bucolique vallon d'Escaunes à Sernhac, et ses tunnels vestiges de l'aqueduc romain, ou le magnifique moulin à vent de Langlade, avec vue en grand angle sur la plaine de la Vaunage. •

Balades et nature 

À Poulx Un grand bain de fraîcheur à La Baume

Henri-Georges Clouzot tourna à La Baume la scène finale du film *Le salaire de la peur* avec Yves Montand. Pourtant, ce petit coin de paradis est l'un des moins connus de la région ! Pour y accéder, la descente sur le chemin caillouteux serpentant entre pins, chênes verts et buissons odorants s'avère lente mais facile si on est bien chaussé. À chaque virage, la vue plonge, époustouflante, sur les gorges calcaires sculptées par les eaux du Gardon, quelques kilomètres seulement en amont du Pont-du-Gard. Après une demi-heure de marche, la récompense est là : des plages de sable et de galets attendent les baigneurs, au pied de deux anciens moulins et au cœur du grand site des gorges du Gardon. Sur l'autre rive, le promeneur aperçoit la grotte de la Baume et l'ermitage troglodyte de Saint-Vérédème. Le bonheur ! •

Comment y accéder ? À la sortie du village de Poulx, prendre la direction de la Baume (D127). Au stade, continuer sur 4 km pour accéder au parking (gratuit, non surveillé).

Blog : www.caracolons-ensemble.com



© Nîmes Tourisme

Balades et nature 

À Saint-Côme-et-Maruéjols Chemin faisant, sur les pics de la Vaunage

© Nîmes Tourisme



La Vaunage dévoile un univers de coteaux boisés, de vignes et de garrigue. Une belle promenade, mêlant nature et histoire, attend les randonneurs au départ de Saint-Côme-et-Maruéjols. D'abord apparaît un vestige de la voie romaine, puis une capitelle. Quittant la fraîcheur du Bois sacré, un chemin encadré de résineux mène jusqu'aux sources de Fontarame. Commence alors l'ascension vers le pic Méjean, aux flancs colonisés par le chêne kermès, le ciste blanc et le genévrier. À 170 mètres d'altitude, quels beaux points de vue sur la plaine ! Depuis la Font de Robert, une variante conduit à travers la forêt vers les vestiges archéologiques de l'oppidum de Mouressipe. À son sommet, la tour construite vers le 4^e siècle avant J.-C. fut parée deux siècles plus tard de pierres taillées de style hellénique. •

Distance : 8,5 km, durée : 2h30,

dénivelé : 267 m, difficulté : moyenne.

Office de Tourisme : 6 bd des Arènes - 30000 Nîmes

www.nimes-tourisme.com - 04 66 58 38 00

Balades et nature 

À Saint-Geniès-de-Malgoirès En selle pour une boucle cyclo-découverte en Gardonnenque

Rejoignez d'abord le centre de Saint-Geniès-de-Malgoirès, rue du Marquis Folco de Baroncelli : ici commence une escapade à vélo dans un arrière-pays peu fréquenté et préservé. Les vignobles, les chênes truffiers et d'anciens mûriers hérités du temps de l'élevage des vers à soie, ponctuent les paysages et servent de fil conducteur à la découverte de l'histoire économique locale. Prenez le temps de vous arrêter

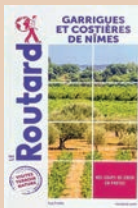
dans les petits villages au patrimoine insoupçonné : four à pain de Montignargues, château d'eau de La Rouvière, ancienne distillerie Combarmond, moulins de Saint-Geniès-de-Malgoirès... Prévoyez une ou plusieurs haltes gourmandes pour déguster vins et fromages de chèvres. Cet itinéraire est balisé et les routes empruntées ont été sélectionnées pour leur faible trafic et leur vitesse limitée. •



Boucle de 15 km de 1h30
à la difficulté moyenne

Renseignements auprès du PETER
Garrigues et Costières - 04 66 02 54 12

www.nimes-tourisme.com - 04 66 58 38 00



Écotourisme 

Nouveau : Le Routard Garrigues & Costières de Nîmes est sorti !

Où le trouver ?

Dans les divers points
touristiques et librairies

Prix de vente : 4,90€

Version eBook disponible
également

Connaissez-vous le « slow tourisme » ? Il s'agit de l'itinérance douce (à pied, à vélo), mise en avant dans ce nouveau guide pour inciter les

visiteurs que nous sommes à flâner et à prendre le temps de mieux (re)découvrir notre territoire. Un guide parfait pour aller à la rencontre des producteurs et artisans, ambassadeurs du territoire engagés dans des démarches de qualité, des traditions et des savoir-faire emblématiques. Un guide des Editions Hachette en partenariat avec Nîmes Métropole, Beaucaire Terre d'Argence et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETER) Garrigues et Costières. •

Balades et nature 

À Bernis

Sur le sentier des capitelles, à pied ou en vélo

Si le parcours des capitelles de Bernis a pu voir le jour en 2005, c'est grâce au magnifique travail de restauration et d'entretien réalisé par l'association Les Amis de Bernis avec l'aide de la commune, de Nîmes Métropole et du Département du Gard. Jalonné de panneaux d'interprétation et d'espèces botaniques, il mène à neuf capitelles disséminées entre garrigue et collines. Ces constructions de pierres sèches, qui servaient d'abris aux paysans, côtoient des clapas, murets en pierres sèches délimitant les parcelles ainsi que l'aiguier des Rouges-Gorges, un réservoir de récupération des eaux de pluie. Arrivé à la capitelle du Grand Bois, la plus haute et la plus imposante, une aire de pique-nique permet de savourer le calme environnant avant de retourner au parking en suivant une piste bordée de pins, de chênes et d'oliviers. •



Circuit facile à moyen de 5 km (1h30 environ)

Les amis de Bernis,

Hôtel de Ville, bd Charles Mourier, 30620 Bernis

04 66 51 82 23 - www.lesamisdebernis.org

Pour prolonger l'été... 

À Nîmes

L'Expo de Ouf met de la couleur sur les murs

L'Expo de Ouf, c'est l'événement-phare de l'art urbain et des cultures alternatives à Nîmes. Après une édition 2021 allégée pour cause de Covid, le festival 2022 soufflera ses dix bougies en beauté à la fin de l'été, à partir du 11 septembre et jusqu'au 30 octobre. Une dizaine de street artistes de tous horizons mettront de la couleur sur les murs des quartiers Gambetta et Richelieu, trans-

formés en lieu d'exposition à ciel ouvert. Vous pourrez découvrir leurs fresques monumentales librement ou lors de visites guidées. Une exposition collective d'une trentaine d'artistes attend aussi les amateurs au Spot, à travers des peintures murales, collages, montages... Parmi les cinq grands événements prévus par L'Expo de Ouf, ne ratez pas le vernissage au Spot le 10 septembre et l'inauguration le 23 septembre d'un espace de coworking avenue Maréchal Juin, sans oublier de profiter des concerts et spectacles de rue. •

L'Expo de Ouf

Le Spot

8 rue Enclos-Rey - 30000 Nîmes

04 66 36 85 64 - www.expodeouf.fr



© Le Spot

De nouvelles lignes et des fréquences améliorées pour le « nouveau Tango »

Après avoir écouté les habitants, et forte de la livraison complète des aménagements de la ligne de Tram'bus T2, Nîmes Métropole met en service fin août un vaste plan d'amélioration du réseau de transports en commun. Le « nouveau réseau Tango » renforce les lignes structurantes et améliore la desserte des zones d'activité et de certaines communes et quartiers.

Retenez bien la date : lundi 29 août. Le réseau Tango de transports en commun de Nîmes Métropole va alors intégrer de nombreuses améliorations de dessertes et de fréquences pour mieux répondre aux besoins de mobilité. Ce sera la plus grande évolution du réseau depuis fin 2016, assure la Direction des Mobilités de l'Agglo : un tiers de lignes régulières vont être améliorées et ces lignes représentent les deux tiers des déplacements du réseau. Pilotée avec le délégataire Transdev, cette nouvelle offre a la double ambition d'améliorer le réseau au plus près des besoins et d'attirer de nouveaux usagers. Il réaffirme l'engagement de l'Agglo vers la transition écologique, en incitant à l'utilisation des transports collectifs. Près de deux-tiers des habitants prennent toujours la voiture, alors que 7% embarquent à bord de Tango. Avant la crise sanitaire qui a perturbé la fréquentation, les bus Tango transportaient autour de 60 000 voyageurs par jour.



Les lignes de transports collectifs en site propre (TCSP), armoires du réseau.

La parole aux habitants avant de valider les scénari

Pour dessiner le nouveau plan, Nîmes Métropole s'est appuyée sur les données précises des pratiques de déplacements des habitants des 39 communes, comme l'enquête ménages-déplacements (EMD). Elle a aussi organisé une consultation citoyenne afin de recueillir les avis des habitants sur les besoins et les scénari, avant de valider ses

choix. Du 25 janvier au 15 février, 15 ateliers ont donné la parole à des usagers et non-usagers : 250 ont échangé durant 40 heures, rédigé 155 contributions écrites et complété 200 grilles de participation active. « *Les ateliers ont été de vrais temps de travail et d'écoute* », souligne Gaëtan Pellequer, Directeur de l'organisation des Transports et des Déplacements de l'Agglo. Ils ont aussi alimenté la réflexion à plus long terme sur le Plan de

Parole d'élu



“ *Ce sera la plus grande évolution du réseau depuis fin 2016 ! Un tiers de lignes régulières, soit les deux tiers des déplacements du réseau, vont être améliorées.* ”

Jean-Marc Campello

Vice-président de Nîmes Métropole, délégué aux mobilités et infrastructures de transports, conseiller municipal de la Ville de Nîmes.



Un nouveau réseau au plus près des besoins des usagers.

Mobilité (PDM) 2030. Nîmes Métropole a tenu compte des avis des habitants : « *la nouvelle offre* » renforce le réseau « armature » par l'ajout de lignes de Tram'bus, les lignes « T », améliore l'accès à d'importantes zones d'activités et d'emplois, crée des lignes spécifiques, telles des navettes internes à certains bourgs-centres et dans l'Écusson nîmois.

L'« armature » du réseau renforcée

Les lignes de transports collectifs en site propre (TCSP) forment un atout très apprécié du réseau Tango (cf. encadré p.27). Très attendue, l'ouverture du second tronçon de la ligne de tram'bus T2 va permettre de relier la gare centrale de Nîmes à la grande salle des musiques actuelles Paloma mais aussi de relier l'Est et l'Ouest de la ville, le CHU avec les principaux quartiers. Mais ce n'est pas tout : les lignes de Tram'bus seront désormais au nombre de 4, grâce à l'utilisation de certains tronçons des plateformes T1 et T2. Cela permet à Tango d'offrir deux nouvelles lignes, baptisées T3 et T4, et d'accentuer les connexions et la multi-modularité du réseau.

Des zones d'activités mieux desservies

Un meilleur accès en transports en commun aux zones d'activités et d'emplois faisait partie des besoins exprimés par les habitants lors des ateliers, comme des engagements de Nîmes Métropole. « *Avec cette offre, nous*

répondons à un maximum d'usagers », souligne Gaëtan Pellequer. Les évolutions concernent cinq grandes zones : Mas des rosiers/Marché Gare, Saint-Césaire, KM Delta à Nîmes et la Zone du Tec à Marguerittes, jusqu'ici non couvertes par Tango, mais aussi Georges Besse et Grézan, où l'offre existante est améliorée. La ZAC de Saint-Césaire sera reliée par la ligne 15 à la gare Nîmes-centre toutes les 15 à 20 minutes. La nouvelle ligne 13 reliera le Marché Gare et la zone KM Delta à la gare Nîmes-centre à une fréquence de 30 minutes. Les salariés et visiteurs du Parc Georges Besse, où passe déjà la ligne 7, auront l'option d'emprunter la ligne 6 existante, grâce à trois arrêts supplémentaires créés dans la zone. Enfin, la ligne 32 concernant l'Actiparc de Grézan et ses 110 entreprises se voit ajouter des horaires, avec un futur nouvel arrêt.

Des lignes spécifiques pour les bourg-centres

Autre nouveauté : les navettes inter-villages. Selon l'enquête de déplacement des ménages, la première destination des habitants du secteur Garrigues-Est est Marguerittes. Aussi, dans un premier temps, une navette interne sera créée à Marguerittes et sera connectée avec la T4, qui reliera les communes du secteur au centre-ville de Nîmes. Dans un second temps, le secteur Leins Gardonnenque et ses bourg-centres de Saint-Geniès-de-Malgoirès et de La Calmette profiteront d'une navette

inter-villages qui sera connectée aux gares TER de Saint-Geniès-de-Malgoirès et de Fons. Enfin, une étude est actuellement menée avec la commune de Saint-Gilles concernant l'opportunité d'y créer une navette à l'horizon 2025.

Et l'hyper-centre de Nîmes ?

À moyen terme, il est prévu de le desservir grâce à une navette dont le parcours empruntera des rues non desservies par les autres bus : rues Carnot, Richelieu, Nationale, Les Halles et La Placette notamment. « On pourra demander l'arrêt dès qu'on le souhaite » avec un simple signe de la main adressé au conducteur. Bonne nouvelle : cette navette sera gratuite. •



Nouveau visage du quartier Chemin Bas d'Avignon, à Nîmes avec l'arrivée prochaine de la T2.

« Suite aux ateliers menés pendant la consultation, l'Agglo a tenu compte des avis des habitants. »

Parole d'élue



Claude de Girardi

Membre du bureau communautaire de Nîmes Métropole, déléguée au Transport routier de voyageurs urbains et péri-urbains, adjointe à la Ville de Nîmes.

PAROLE D'HABITANTS

« Fréquence + temps de parcours réduit + prix : voilà ce qui est important pour les usagers. »

« Dans le bus, on est mieux que coincé dans sa voiture dans les bouchons, et on peut lire. »

« Il faut proposer une offre riche et la demande suivra. »

LE TRAM'BUS, C'EST « ZÉRO BOUCHON » !

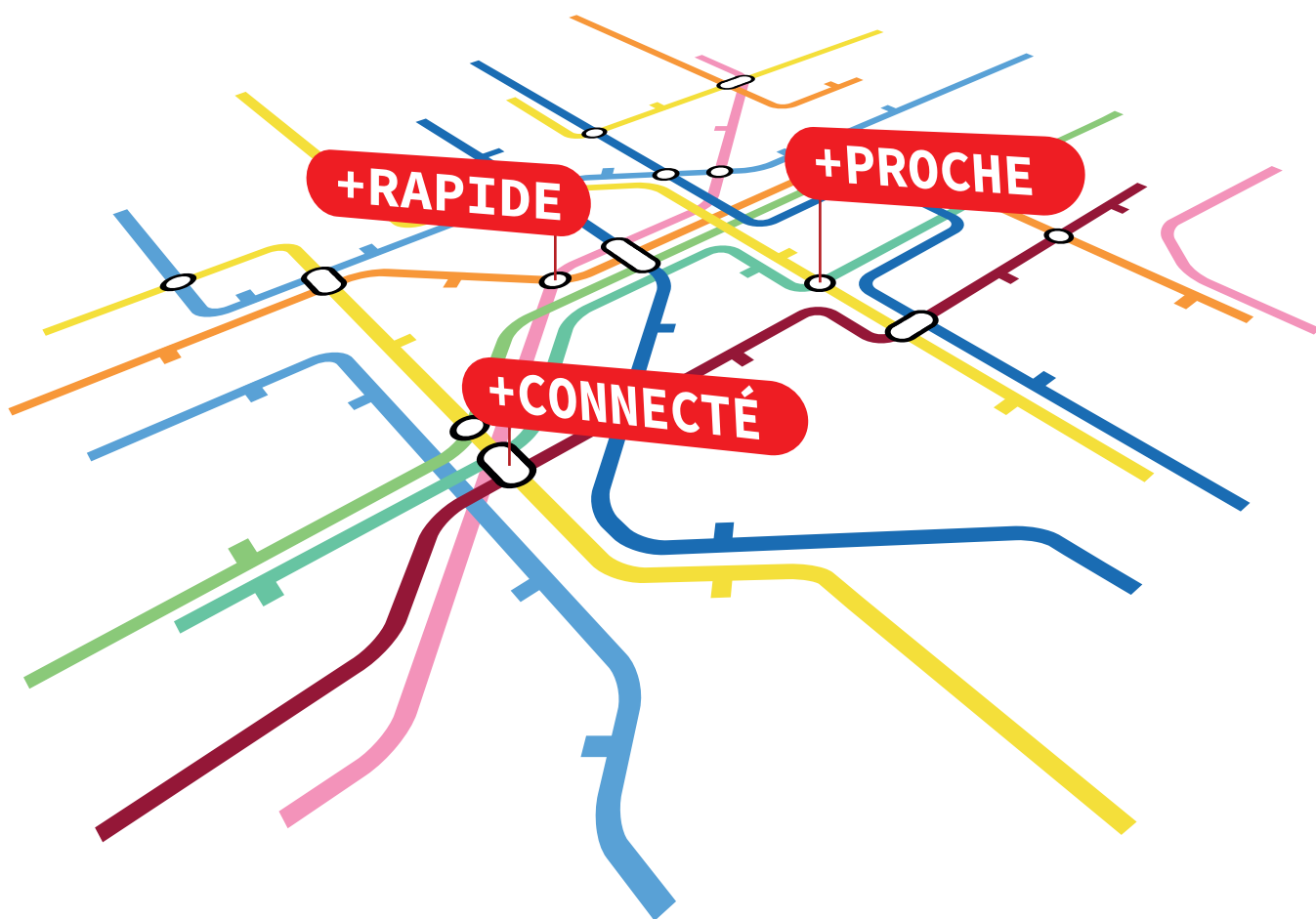


Performantes sur les temps de trajets, les lignes de Tram'bus T1 et T2 forment un atout majeur du réseau Tango, reconnu par les habitants lors des ateliers de concertation. Un atout qui sera renforcé par l'ouverture complète de la T2, avec le tronçon reliant la gare de Nîmes-centre à la salle Paloma en passant par le Mas de Mingue et le Chemin Bas d'Avignon. En outre, la T2 améliorera sa fréquence : 7 minutes en période haute et 10 minutes en heures creuses (au lieu de 10 à 12 mn aujourd'hui). En fait, les usagers vont également bénéficier de 2 nouvelles lignes de Tram'bus : T3 et T4 soit, pas moins de 4 lignes

« T » grâce à la mutualisation des tronçons T1 et T2. Ainsi pour répondre à une demande de liaison express vers le centre-ville, la nouvelle ligne T3 reliera toutes les 15 minutes Valdegour, dont les habitants sont adeptes de Tango, à Feuchères. Elle divisera le temps de trajet par deux. De son côté, la nouvelle ligne T4 offre de relier Caissargues à Marguerittes via Feuchères, et proposera de nouvelles possibilités au niveau de la gare de Nîmes-centre pour rejoindre le sud de la ville et de l'agglomération sans correspondance. Elle circulera toutes les 15 mn en heure de pointe et 30 mn en périodes creuses.

LE NOUVEAU RÉSEAU ARRIVE

GO!



tangobus.fr

☎ 0970 818 638



TanGO!

Transport de l'Agglomération Nîmoise



nîmes-metropole.fr   

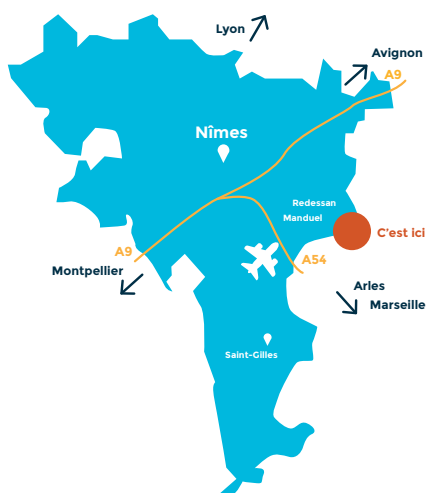
Le Mas Larrier fin prêt pour ses locataires



Vue aérienne du Mas Larrier en cours de rénovation

*Bureaux, restaurant
et accueil touristique*

Face à la gare Nîmes Pont-du-Gard, il forme la première pierre de la future zone d'activités Magna Porta, à Manduel. Réhabilité de façon exemplaire, le Mas Larrier offre 1 200 m² de locaux en cours de commercialisation auprès des entreprises.



Après trois ans de chantier confié au cabinet nîmois C+D Architecture, le Mas Larrier, ancien mas viticole du 19e siècle, s'est mué en un pôle multi-activités. Situé à Manduel, face à la gare Nîmes Pont-du-Gard, il offre 550 m² de bureaux pour les entreprises, intègre un restaurant, un espace d'accueil touristique et une boutique de produits locaux.

Nîmes Métropole a mobilisé 6,8 M€ pour son rachat et sa réhabilitation. Pour mener à bien ce projet exemplaire en matière de qualité environnementale, Nîmes Métropole a obtenu l'aide de la Région Occitanie (de 1,14 M€) et celle de l'État (670 000 €).

La nouvelle offre immobilière fait mouche : la Fédération gardoise des Vignerons indépendants a déjà emménagé depuis mars dans des bureaux de 91 m². « *Nous installer dans ce site labellisé « Bâtiment Durable Occitanie » au niveau Or valorise notre propre engagement en faveur du développement durable, important puisque la moitié des exploitations sont certifiées Agriculture biologique ou en conversion* », souligne la directrice de la fédération Barbara Martin.

L'intérêt suscité par le Mas Larrier est concret : trois entreprises se sont à ce jour positionnées pour louer des bureaux dès la rentrée 2022. •

Vous êtes intéressé ? Contactez la direction du Développement économique de Nîmes Métropole
entreprises@nimes-metropole.fr / 04 66 02 55 40

Transition en douceur au Parc Georges Besse

Lancée en 2019, la modernisation des espaces publics de l'emblématique zone d'activité Georges Besse, à Nîmes, s'est achevée en 2022. Des travaux qui donnent un supplément d'attractivité et de bien-vivre au parc d'activité nîmois, véritable poumon économique de l'Agglo.

Achévé en juin, le réaménagement des espaces publics de la zone d'activités économiques (ZAE) Georges Besse permet aux 2 200 salariés des quelque 200 entreprises tertiaires et technologiques présentes sur la zone, de bénéficier d'une meilleure qualité de vie au travail. Nîmes Métropole a investi près de 4,2 M€ dans cette modernisation étalée en quatre phases depuis fin 2019.

Au-delà des enjeux d'amélioration de la circulation et de la voirie, priorité a été donnée à la qualité environnementale. Le réaménagement a préservé et valorisé les alignements d'arbres - « signature » du Parc Georges Besse -, et restauré des zones végétalisées. Des pistes cyclables ont été déployées comme des cheminements sécurisés pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, afin d'inciter à adopter des déplacements « doux ».

Moderniser avec sobriété

L'éclairage public a été entièrement rénové au profit de solutions économes mais aussi respectueuses de la faune. Repoussant le stationnement anarchique, l'arrière de l'Arche Bötti a été transformé en un espace convivial, doté de pergolas qui seront végétalisées, sous lesquels tables et bancs ont été installés. 200 places de stationnement réglementées sont offertes sur l'espace public.

« Il faut adapter aux enjeux et ouvrir à d'autres usages les zones d'activité urbaines nées au moment du tout-voiture », souligne Chantal Raynaud, cheffe du service ZAE de l'Agglo.

Si le Parc Georges Besse est la première des zones d'activité de Nîmes Métropole à profiter de cette modernisation qualitative, la suivante sera la zone commerciale Ville Active - 740 entreprises et 2 000 personnes -, à l'entrée sud de Nîmes. •

« Ce qui a été fait au Parc Georges Besse donne le cap de notre ambition pour toutes les zones de l'Agglo. »

Parole d'élu



Jean-Christophe Grégoire

Vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'aménagement des zones d'activité, maire de Saint-Dionisy.

Nouvel aménagement du parvis Norbert Wiener au Parc Georges Besse



*Bien-vivre au travail
dans les zones d'activité*

L'eau resserre les liens entre Nîmes Métropole et Fimela, au Sénégal



La délégation économique de Nîmes Métropole au Forum mondial de l'eau 2022

Présente en mars dernier au Sénégal pour participer au Forum mondial de l'eau, une délégation économique de Nîmes Métropole a aussi renforcé les liens avec la communauté de Fimela, partenaire privilégié de l'Agglo depuis plusieurs mois dans le cadre de la coopération décentralisée.

« Avec l'Afrique, nous devons passer d'une logique de coopération à une logique de structuration et d'investissements. Je souhaite que nos entreprises locales y voient les débouchés de demain », affirmait le président de Nîmes Métropole Franck Proust, lors de la célébration des 20 ans de l'Agglo à Paloma, le 12 mai dernier.

Nîmes Métropole a déjà tissé des liens avec le Sénégal, en particulier avec la communauté de Fimela

à l'Ouest du pays, réputée pour son agriculture agro-écologique. Environ 80 000 personnes habitent ce grand territoire de 370 km². La coopération bilatérale a été officialisée fin 2021 dans la convention signée par le président de Nîmes Métropole et le maire de Fimela, Karim Sene.

Un partenariat concret

Cette coopération entre les deux collectivités pousse des projets

positifs en matière d'économie - dans les domaines agricole, touristique et culturel -, d'environnement, de transports et de formation. Car Fimela connaît des difficultés : des pénuries d'eau pour cultiver les champs, la gestion des déchets ménagers, le transport des enfants à l'école...

Nîmes Métropole a déjà agi concrètement en offrant cinq bus Tango à Fimela, qui permettent depuis à des milliers d'enfants d'aller à

l'école de manière régulière. L'Agglo a aussi fourni à la collectivité sénégalaise un minibus et un véhicule léger, et l'entreprise Océan, des scooters de ramassage et du matériel de collecte des déchets.

Échanges autour de l'eau à Fimela

Du 21 au 25 mars 2022, les liens entre les deux territoires se sont renforcés avec le déplacement d'une délégation économique rassemblant des élus de Nîmes Métropole et des dirigeants d'entreprises de notre territoire au « Forum mondial de l'eau ». Organisé à Dakar, au Sénégal, celui-ci avait pour thème central la sécurité de l'eau pour la paix et le développement, autant de thèmes chers à notre Agglo. De nombreux contacts ont été pris avec le tissu économique sénégalais, prémices de collaborations.

Menée par Franck Proust, accompagné de deux vice-présidents de Nîmes Métropole en charge du développement économique - Olivier Fabregoul, maire de Caissargues -, et du service public de l'eau - Jean-Luc

Chailan, maire de Caveirac -, la délégation était donc composée de plusieurs représentants d'entreprises et institutions : le cluster gardois Cleantech Vallée, voué à la transition écologique et énergétique, Veolia, le laboratoire nîmois d'analyses alimentaires et environnementales Phytocontrol, la société gardoise de conseil sur l'eau et les déchets DVD2E, les entreprises héraultaises Chemdoc, expert du traitement de l'eau, et Instadrone, spécialiste des drones, ainsi que le directeur de l'IUT de Nîmes.

Profitant de sa présence au Sénégal, la délégation de Nîmes Métropole s'est aussi rendue à Fimela. Le temps d'une journée, elle a rencontré le maire Karim Sene et les représentants locaux, dialogué avec des entrepreneurs, visité les infrastructures et échangé avec les habitants. La question de l'eau potable a été au cœur des échanges : la délégation nîmoise a notamment visité le forage et le château d'eau de Fimela. À cette occasion, des questions ont été soulevées sur les installations d'eau potable de la commune et la délégation nîmoise a proposé d'étudier comment améliorer l'équipement existant. •

Visite du forage et château d'eau de Fimela au Sénégal

Une coopération internationale gagnant-gagnant



Les secours aériens sont venus faire le plein d'innovations

Des centaines de professionnels ont participé au salon Aerial Emergency Response, qui s'est tenu mi-mai à la base de la Sécurité civile de Saint-Gilles. Soutenu par Nîmes Métropole, l'événement a exploré le futur des moyens de secours aériens contre les feux de forêts à l'échelle européenne et internationale.

Après deux premières éditions réussies en 2017 et 2019, le salon Aerial Emergency Response (AER) s'est à nouveau posé en 2022 sur la base aérienne de la Sécurité civile (BASC) de la plateforme aéroportuaire de Nîmes Métropole. Centre névralgique de la flotte française de bombardiers d'eau, elle est le lieu idéal pour aborder l'avenir des moyens aériens de lutte contre les incendies de forêts, de recherche et de sauvetage. Du 18 au 20 mai, le salon AER y a donc réuni les professionnels privés et publics d'une vingtaine de pays.

« Sa dimension grandit à chaque édition car ces activités critiques ne font que monter en importance », assure John Longhurst, président de la société organisatrice Tangent Link. Devenu une référence, l'événement bénéficie du partenariat de Nîmes Métropole, de la Direction générale

de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), dans le cadre des activités internationales que sont l'Aerial Fire Fighting (AFF) et le Search & Rescue (SAR). Le tout sous le parrainage de grands noms comme Airbus ou Sabena Technics, qui emploie quelque 450 personnes sur le territoire.

Focus sur les innovations

Si les stands présentaient les nouveautés des fabricants d'avions, hélicoptères et drones, et des sociétés de services, les conférences ont mis en avant les retours d'expérience d'une discipline aux premières loges du réchauffement climatique. « Nouveauté 2022 initiée par Nîmes Métropole : la valorisation des recherches sur l'efficacité et la sécurité des missions aériennes », note Adrien Mangiavillano, responsable de la filière Aéronautique et gestion des risques à la direction du Développement économique de l'Agglo.

La première journée de conférences a permis à une vingtaine d'experts, scientifiques et universitaires internationaux, de présenter leurs travaux. À l'image de Corentin Calbrix : sa thèse en cours, qui associe l'Institut de mécanique des fluides de Toulouse (IMFT) et l'Université de Nîmes, financée par l'Agglo, se focalise sur les techniques de largage des retardants et leur impact environnemental.

Des nouvelles du centre d'expertises européen

Enfin, le salon AER n'a pas manqué la belle occasion d'aborder le projet Nemausus de Centre d'expertise européen centré sur la lutte contre les feux de forêts, souhaité et financé par la Commission européenne. Piloté par la France, il implique six autres pays : Allemagne, Chypre, Croatie, Italie, Espagne et Suède.



Le stand Nîmes Métropole sur le salon AER.



Rendez-vous européen à la base aérienne de la Sécurité civile

Hélicoptère de la Sécurité civile sur la base aéroportuaire de Nîmes Métropole.

« Il faut connecter les savoir-faire industriels, les expertises opérationnelles et la connaissance scientifique », a insisté Franck Proust, président de l'Agglo, qui soutient l'implantation de ce « hub » européen sur le territoire nîmois. Coordonnateur de Nemausus, Stéphane Thebault, sous-directeur à la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises, a donné rendez-vous mi-2023 « pour exposer un modèle de centre européen capable de partager les connaissances scientifiques, les capacités et la formation ».

À noter que le bâtiment B46 est actuellement en cours de rénovation pour accueillir ce futur hub européen sur la zone. Investissement de l'Agglo : 1,8 M€, dont 220 000 € avec le concours de la Région Occitanie, pour aller plus loin dans l'accélération des innovations sur la filière. Livraison prévue en juin 2023.

CHIFFRES-CLÉS AER 2022

Environ

300

participants de 23 pays

30

exposants
sur 2 000 m²

8

sessions de conférences
réparties sur 3 jours



Parole d'expert

“
L'exposition
des travaux de
recherches menées
sur le secours aérien
est tout à fait unique
au salon de Nîmes !”

Dominique Legendre

Professeur à l'Institut de mécanique des fluides de Toulouse (IMFT), président de la journée dédiée à l'innovation du salon AER 2022

Toujours en alerte, ils ne quittent pas des yeux l'espace public

Au sein du Centre interurbain de vidéoprotection (CIUVP) de Nîmes Métropole, une vingtaine d'opérateurs se relaient jour et nuit pour scruter et analyser avec attention, rigueur et sang-froid, les images des caméras de surveillance de la voie publique. Leur mission ? Protéger le territoire et ses habitants en informant efficacement les forces de l'ordre.

Hommes et femmes de l'ombre, les opérateurs du Centre interurbain de vidéoprotection (CIUVP) de Nîmes Métropole exercent un métier à forte responsabilité car lié à la protection des personnes et des biens. D'où leur discrétion absolue, même à la machine à café... « *Nous ne parlons jamais de ce que nous voyons* », assure Bruno, l'un des membres de l'équipe en service lors d'une visite récente au cœur du CIUVP.

Protégée par un accès sécurisé, la salle des opérations impressionne avec son mur de 33 écrans, chacun divisible en neuf images de qualité, grâce à la fibre optique du réseau Gecko de Nîmes Métropole.

Face au mur d'écrans, les opérateurs sont en alerte pour détecter les infractions, accidents, délits et identifier les auteurs. Leurs signalements

et images aident les forces de l'ordre - police nationale ou municipale, gendarmerie -, à intervenir plus efficacement. Le CIUVP peut aussi être impliqué lors de crises et sinistres liés à des risques majeurs tels qu'inondations, incendies, etc.

En veille 24h/24

Comment devient-on opérateur ? La plupart des membres de l'équipe sont issus de la sécurité privée ; d'autres ont effectué une totale reconversion comme cet ancien footballeur ou cette ex-pompiste. « *J'ai découvert le métier après ma licence d'histoire* », témoigne Bastien, en poste depuis cinq ans. « *Être opérateur est un métier difficile*, souligne le chef du service Stéphane Chapellier. *Cela demande beaucoup de rigueur, d'observation, d'attention, et du sang-froid.* »

Si l'atmosphère était calme et concentrée lors de notre visite le 12 mai dernier, l'équipe a été très sollicitée lors de la fausse alerte à la prise d'otages aux Jonquilles, à Nîmes, le 10 mai. « *Tous les téléphones sonnaient* », se souvient Nicole, la responsable adjointe.

Une unité spéciale de recherches

Seul service de Nîmes Métropole à travailler 24h/24 et 7j/7, le CIUVP fonctionne par roulement de cinq équipes de quatre opérateurs, encadrés par un chef de salle. Chacun dispose d'une feuille de route détaillée, d'un guide de procédures et de l'accès à la cartographie complète du réseau de caméras. Pour suivre ses observations, l'opérateur peut choisir et piloter les caméras s'affichant sur les écrans.

Basée dans le bureau voisin de la salle d'opérations, une équipe de deux agents et leur responsable concentre les recherches sur réquisition judiciaire, afin d'aider au maximum les forces de l'ordre dans le cadre d'enquêtes. Un travail ardu, où il faut aller vite, les images n'étant conservées que 15 jours. « *Une recherche peut prendre de cinq minutes à une semaine*, note Gaëlle, membre expérimentée de l'unité. *Le plus dur, c'est de rester bien concentré, pour ne pas laisser échapper la petite pièce importante.* »•

UNE MUTUALISATION QUI SUSCITE L'INTÉRÊT

À ce jour, le CIUVP est mutualisé avec 21 des 39 communes de l'Agglo, signataires d'une convention avec Nîmes Métropole. Objectif ? Rationaliser les coûts d'investissement et de fonctionnement, disposer d'une veille 24h/24 et unifier les méthodes. À noter que l'organisation et le travail du CIUVP sont inédits ! Plusieurs métropoles ont ainsi rendu visite à cette infrastructure telles Angers, Montpellier ou Mayotte, mais aussi des collectivités provenant d'Allemagne, de Suisse, du Brésil et du Liban. En 2023, le CIUVP déménagera et élargira ses missions à une gestion plus globale de la sûreté dans l'espace public.

*Immersion au Centre
interurbain de vidéoprotection*

**CHIFFRES
CLÉS**

22

opérateurs

4

encadrants

21

communes couvertes
par un réseau de

1 089

caméras

8 200

requêtes ayant conduit
à près de

850

interpellations (2021)

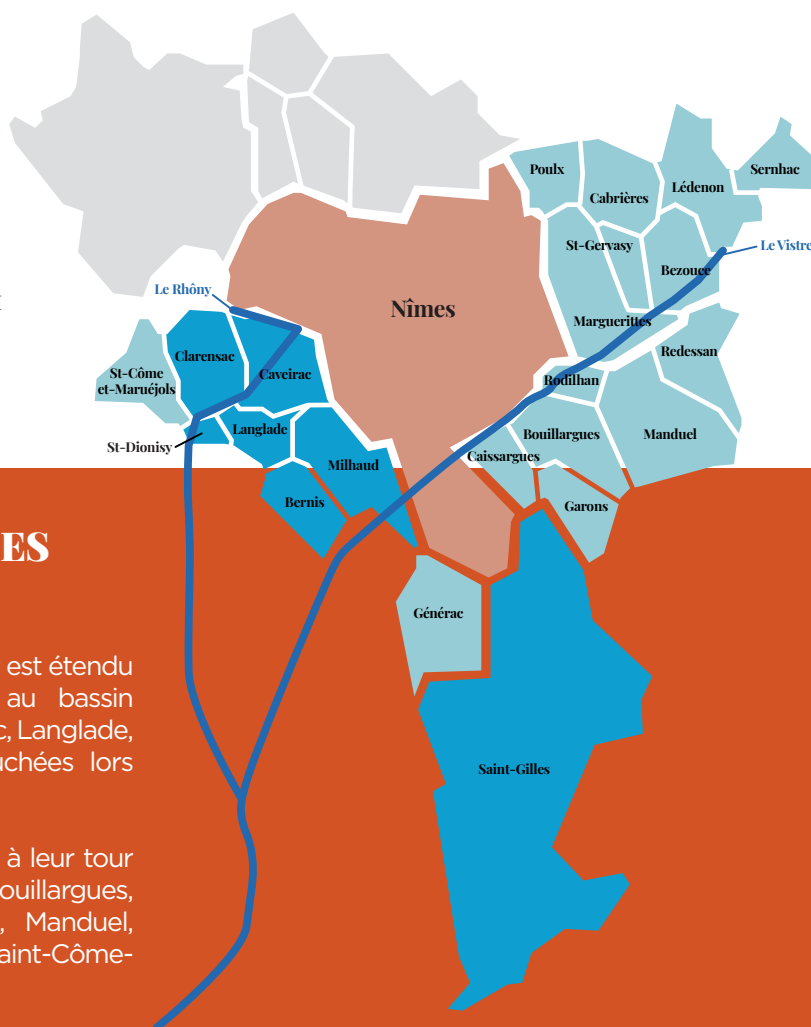
Face au risque inondation, mettez votre logement ALABRI !

Vous habitez en zone inondable sur les bassins versants du Vistre de l'Agglo ? Vous pouvez bénéficier d'un diagnostic gratuit, d'un accompagnement et d'aides financières pour adapter votre logement et mieux vous protéger.

Plus de 90 000 habitants du territoire de Nîmes Métropole - qui en compte près de 260 000 -, sont concernés par le risque de crues. Voilà pourquoi l'Agglo mène de grands travaux dans le cadre de sa compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (Gemapi), et des Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI). « En 30 ans, le territoire a investi près de 250 millions d'euros dans ces travaux d'envergure », rappelle Claude de Girardi, membre du Bureau communautaire, déléguée à la Gemapi, adjointe à la Ville de Nîmes.

Bien qu'utiles au plus grand nombre, « ces travaux ne peuvent à eux seuls garantir la protection de tous les habitants », complète Mathilde Carrée, chargée de mission pour l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Vistre-Vistrenque. Ce partenaire de l'Agglo est le coordinateur du dispositif ALABRI-Habitat opérationnel sur la ville de Nîmes depuis 2015 et dans quelques communes du Vistre depuis 2021, élargi au printemps 2022 à de nouvelles communes de Nîmes Métropole (voir carte ci-dessous).

- Nîmes bénéficie de ce dispositif depuis 2015 pour les habitants et depuis 2017 pour les entreprises
- Communes bénéficiant du dispositif ALABRI depuis avril 2022
- Communes qui bénéficieront du dispositif ALABRI à compter de début 2023



22 COMMUNES CONCERNÉES PAR LE DISPOSITIF

Depuis avril, le programme ALABRI-Habitat est étendu aux communes de l'Agglo rattachées au bassin versant du Vistre : Bernis, Caveirac, Clarensac, Langlade, Milhaud, Saint-Dionisy et Saint-Gilles, touchées lors des crues du 14 septembre 2021.

Quinze autres communes en bénéficieront à leur tour dès janvier 2023 : Lédénon, Bezouze, Bouillargues, Cabrières, Caissargues, Garons, Gênerac, Manduel, Marguerittes, Poulx, Redessan, Rodilhan, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Gervasy et Sernhac.



Installation d'un batardeau pour protéger une maison de ville de la montée des eaux.
© Ville de Nîmes.

Visite gratuite d'un expert

Via le dispositif ALABRI-Habitat, l'Agglo apporte une aide concrète aux propriétaires, occupants ou bailleurs, en les accompagnant gratuitement et individuellement dans la protection de leur logement face au risque inondation.

Un bureau d'études est mandaté pour réaliser un diagnostic gratuit de réduction de la vulnérabilité du logement situé en zone inondable. Lors de sa visite, l'expert identifie les points d'entrée d'eau, établit un plan rappelant les bons réflexes en cas d'inondation. Si nécessaire, il préconise des actions comme la pose de batardeaux ou de clapets anti-retour, la mise hors d'eau des tableaux électriques ou des chaudières, etc.

LE SAVIEZ-VOUS

Près de 60% des logements individuels du territoire sont éligibles.



Un accompagnement complet

Si le propriétaire souhaite réaliser les travaux préconisés, ALABRI-Habitat prévoit des aides représentant 80% de la facture, voire 100% pour les ménages modestes grâce à un complément apporté par l'Agglo ou le Département du Gard. L'objectif est de limiter les dégâts sur les biens et de favoriser un retour rapide à la vie normale, mais aussi de diffuser la culture du risque.

Selon Mathilde Carrée : « On ne réalise pas ce que signifie l'ampleur d'une inondation, sauf quand le diagnostiqueur projette la hauteur potentielle d'une crue sur la façade de la maison. À l'inverse, d'autres habitants sont rassurés en apprenant que leur plancher est hors d'eau ! ».

Contact : EPTB Vistre - Vistrenque
04 66 88 83 14 - www.vistrenque.fr

LA CULTURE DU RISQUE, ÇA SE TRANSMET !



L'information sur le risque inondation passe aussi par les enfants : dès octobre 2022 à Nîmes, - dès janvier 2023 pour les autres communes -, les animateurs délégués dans le cadre du « PAPI 3 Vistre » vont sensibiliser les élèves de CM1 et CM2 dans les écoles primaires ou les centres aérés de l'Agglo. Jeux, discussions, films et photos feront comprendre le phénomène d'inondation rapide et permettront de transmettre avec pédagogie les bons comportements à adopter. Fraîchement informés, les enfants, tels de véritables prescripteurs, pourront sensibiliser leurs parents aux actions de prévention.

Je suis propriétaire bailleur, comment payer moins d'impôts ?



Pour renforcer le nombre de logements à loyer modéré dans le parc locatif privé, l'Agglo met en œuvre le dispositif national Loc'Avantages. Celui-ci permet au propriétaire qui choisit de louer son bien à un prix accessible, d'obtenir une réduction d'impôt sur ses revenus locatifs. Une solution gagnant-gagnant, particulièrement pour les classes moyennes et les petits budgets à la recherche de locations abordables.

Comment ça marche ?

Un propriétaire souhaitant louer un logement dans une des 39 communes de Nîmes Métropole peut choisir parmi trois niveaux de loyers (Loc 1, 2 ou 3), plafonnés par rapport aux prix pratiqués sur le parc locatif privé local. En échange de son effort, il obtient une réduction d'impôts s'il loue son bien, au moins six ans, à un foyer dont les ressources ne dépassent pas un plafond fixé par l'État (Voir encadré ci-contre pour la simulation sur Marguerittes).

À quelles conditions ?

Pour bénéficier d'une réduction d'impôts, le propriétaire doit proposer un loyer réduit et louer son logement (non meublé) à un locataire ne dépassant pas un plafond de ressources (lié au revenu fiscal de référence N-2). Ce plafond tient compte de la taille du ménage et du nombre d'enfants. Il est aussi différent selon la commune où se trouve le logement.

À noter : si la situation du locataire change - tel celle d'un jeune ménage débutant dont le salaire augmente - la défiscalisation reste malgré tout la même pendant six ans. La convention et les conditions de ressources ne sont revues qu'en cas de changement de locataire.

Quels avantages ?

BON PLAN FISCAL. Loc'Avantages est un bon plan pour les propriétaires qui souhaitent payer moins d'impôts sur leurs revenus locatifs. Plus le loyer est réduit, plus la réduction fiscale sera importante : 15% pour Loc 1, 35% pour Loc 2 et 65% pour Loc 3. La réduction d'impôt est plus importante lorsque, pour louer son bien, le propriétaire passe par un intermédiaire (agence ou association) à vocation sociale. Dans ce cadre, les logements sont loués aux personnes les plus en difficulté, avec garantie de paiement des loyers.

PROFITABLE À TOUS. Intéressant pour les propriétaires, le mécanisme l'est aussi pour les locataires dont il améliore le pouvoir d'achat. Loc'Avantages permet de contenir les hausses de loyers et de proposer des logements abordables partout. Plus le loyer est bas, plus les conditions de ressources demandées sont faibles.

Quel accompagnement ?

Pour profiter du dispositif Loc'Avantages, le propriétaire doit signer une convention avec Nîmes Métropole. Le service Habitat peut l'aider à calculer le loyer plafonné, à vérifier la conformité du logement et les conditions de ressources du locataire dans les deux mois suivant la signature du bail.



Logement sur Caveirac ayant bénéficié du dispositif Loc'Avantages

PAROLE DE PROPRIÉTAIRE

Caroline Leroux (gérante de société), propriétaire à Clarensac et Caveirac.

« J'ai opté pour Loc 2 il y a deux ans. Ce dispositif social, fiscalement très intéressant, me permet de garder la main sur les cinq biens que je loue. Mes locataires sont des personnes avec de faibles revenus mais qui travaillent. Ce sont des gens qui ont beaucoup de mal à se loger car tout est devenu très cher alors qu'ils sont dans une catégorie qui n'a pas droit à certaines aides. J'ai même pu baisser le loyer d'une majorité des locataires installés dans mes logements. »••

PROFITER DE CE DISPOSITIF : OÙ M'INFORMER ?

Le site web de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) propose une simulation pour connaître les niveaux de loyer et les plafonds de ressources du locataire. •

www.anah.fr/locavantages

Service Habitat de Nîmes Métropole :
pole-logement@nimes-metropole.fr
04 66 02 55 55



LE CAS D'UN APPARTEMENT DE 60 M² À MARGUERITES

Avec Loc1

Loyer : 509 €/mois

Réduction d'impôt pour le propriétaire : 916 €/an

Plafond de ressources du locataire pour :

- une personne seule à 32 084 €/an
- un couple avec 2 enfants à 62 202 €/an

Avec Loc2

Loyer : 419 €/mois

Réduction d'impôt pour le propriétaire : 1 761 €/an

Plafond de ressources du locataire pour :

- une personne seule à 23 488 €/an
- un couple avec 2 enfants à 45 539 €/an

Avec Loc3

Loyer : 329 €/mois

Réduction d'impôt pour le propriétaire : 2 569 €/an

Plafond de ressources du locataire pour :

- une personne seule à 12 918 €/an
- un couple avec 2 enfants à 25 183 €/an

La future zone d'activité Magna Porta redimensionnée



La future zone d'activité Magna Porta depuis le parvis de la gare Nîmes Pont-du-Gard
©SPL Agate

Début avril, les élus de Nîmes Métropole ont approuvé la création du quartier économique Magna Porta, sur un périmètre resserré à 60 hectares à Manduel. Un choix qui permettra de répondre plus rapidement aux demandes d'implantation des entreprises, sans perdre de vue les priorités du développement durable et de la création d'emplois. Une concertation publique sera ouverte sur ce projet d'ici fin 2022 pour des travaux et une commercialisation prévus en 2025.

En 2018, la perspective de la nouvelle gare Nîmes Pont-du-Gard avait poussé l'Agglo à poser les jalons de « Magna Porta », un projet d'aménagement ambitieux pour cette zone stratégique à l'est de Nîmes. L'enjeu était majeur : accueillir des filières industrielles en perte de vitesse sur le territoire, des activités tertiaires et de recherche à haute valeur ajoutée, pour diversifier le tissu économique et créer des emplois.

En effet, le projet Magna Porta permettra d'offrir un foncier complémentaire très attendu par les entreprises tandis que les stocks de terrains disponibles se raréfient sur les autres zones d'activités. L'objectif est à la fois d'attirer des acteurs extérieurs au territoire, d'accompagner le développement des entreprises locales et de faire rayonner l'Agglo à l'échelle européenne.

Meilleure maîtrise

Le projet initial s'étalait sur 160 hectares partagés entre les communes de Manduel et de Redessan, au droit de la gare de Nîmes Pont-du-Gard. Aujourd'hui, la zone Magna Porta est redimensionnée et ramenée à 60 hectares sur la seule commune de Manduel, afin de prendre en considération les récentes évolutions réglementaires dans le domaine environnemental notamment. Cette nouvelle configuration donne un coup d'accélérateur à la réalisation de « Magna Porta ».

« La récente décision de l'Agglo aboutit donc à une meilleure maîtrise du dossier, précise Frédéric Touzellier, premier vice-président de Nîmes Métropole, délégué à l'Aménagement du territoire, maire de Générac. Sur le nouveau périmètre, les acquisitions foncières sont déjà bouclées aux trois-quarts et l'opération nécessitera moins de compensations environnementales. »

Quartier d'avenir pour accueillir les entreprises



La future zone d'activités Magna Porta depuis la gare ©SPL Agate

Quartier durable

Le programme comprend des immeubles de bureaux de cinq étages maximum, construits sur moins d'un hectare. Une zone sera dédiée aux entreprises industrielles, avec des lots privés destinés à accueillir des ateliers de production, des bureaux et des show-rooms sur une même parcelle de 1 à 3 hectares. « *Magna Porta se distinguera par un traitement paysager très qualitatif et des prescriptions environnementales et architecturales poussées* », précise Laura Boix, chef de projet à la Société publique locale (SPL) Agate, concessionnaire de Nîmes Métropole. L'opération est aujourd'hui évaluée à 45 M€.

Prochaine étape sur la voie de la création de la zone d'activité : une concertation publique engagée à l'échelle du nouveau périmètre d'ici fin 2022. Les propositions et les remarques formulées feront l'objet d'un bilan qui sera présenté lors d'un futur conseil communautaire.

Sous réserve de la bonne obtention de l'autorisation environnementale, les travaux d'aménagement et la commercialisation de Magna Porta devraient débuter en 2025.

LES CHIFFRES-CLÉS DE MAGNA PORTA

60

hectares
(superficie actuelle du projet)

à 3 000
4 000

emplois directs et indirects

230 000 m²

de locaux d'activités
industrielles et tertiaires
(surface de plancher)

2025

début de la commercialisation

Nos eaux usées, une source d'énergie propre

Nîmes Métropole va bientôt inaugurer sa toute nouvelle usine de méthanisation adossée à la station de traitement des eaux usées de Nîmes ouest. Dans une logique d'économie circulaire, ce nouvel équipement réduit le volume final des boues d'épuration en les recyclant pour produire du biométhane qui est injecté dans le réseau de gaz. Bonne pour la planète et le porte-monnaie, la démarche illustre la volonté de l'Agglo de devenir une écométropole.

La station de traitement des eaux usées de Nîmes ouest restitue une eau de bonne qualité au milieu naturel. Pour en arriver là, un traitement des eaux usées est nécessaire. Basé sur une importante filtration, il génère, de fait, des boues d'épuration. Tout en continuant en parallèle de composter une partie de ces boues, Nîmes Métropole a décidé de les transformer en source d'énergie en bâtissant, dans le prolongement de cette station, une unité de biométhanisation qui produit du biogaz finalement injecté dans le réseau de gaz de GRDF.

Les travaux ont consisté à démolir l'ancienne filière de digestion des boues de la station de traitement des eaux usées pour faire place à de nouveaux ouvrages. Ceux-ci collectent les boues et les envoient dans le « digesteur » (ou méthaniseur) producteur du biogaz.

Ce biogaz est récupéré et nettoyé avant de rejoindre le réseau GRDF. Des travaux complémentaires ont été réalisés sur la plateforme de compostage existante, où fermentent les boues mélangées aux déchets verts : elle a été couverte pour mieux lutter contre les odeurs.

Le 7 avril dernier, les premiers m³ de biogaz produits par l'usine de méthanisation nîmoise ont ainsi été injectés dans le réseau GRDF. La production annuelle devrait atteindre en vitesse de croisière un volume de biométhane de 770 000 Nm³ (normo mètre cube), soit une quantité d'énergie de 8 700 000 kWh, ce qui équivaut à la consommation annuelle des 24 bus à haut niveau de service (BHNS) de la ligne T2 Tango de Nîmes Métropole roulant au BioGNV, carburant nettement moins cher et moins polluant que l'essence et le gazole. •



La nouvelle usine de méthanisation voisine la station d'épuration de l'Agglo (arrière plan)
© Eau de Nîmes Métropole

LE CHIFFRE
21,6
M€ HT

Mené par la société Eau de Nîmes Métropole et le groupe Veolia, concessionnaire depuis 2020 du service public d'assainissement collectif pour Nîmes Métropole, ce grand chantier a nécessité un investissement de 21,6 M€ HT de la part de l'Agglo. L'Agence de l'Eau a participé au financement du nouvel équipement, en accordant une aide importante de 9,6 M€ HT et une avance de 3 M€ HT, remboursable sur quinze ans et sans intérêts. •



*Un pas de plus vers
la transition énergétique*

QU'EST-CE QUE LES « BOUES D'ÉPURATION » ?

Une fois débarrassées des matières polluantes comme les sacs plastiques, qui sont brûlés, les eaux usées sont filtrées et traitées à la station d'épuration pour être ensuite reversées en milieu naturel. De cette étape subsiste un résidu appelé "boues".

Dans le cadre de ce petit cycle de l'eau, rappelons que l'eau potable issue des captages naturels en nappe phréatique, une fois traitée, repart à la source dans les cours d'eau pour être naturellement filtrée et arriver à nouveau... dans les nappes phréatiques. •



Des eaux usées pour chauffer le méthaniseur

Le procédé de méthanisation est tout à fait naturel : il repose sur l'action de bactéries, qui dégradent la matière organique. L'opération se déroule en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène, ce qui évite la propagation des odeurs. Le biogaz produit est purifié pour devenir du biométhane, qui possède les mêmes propriétés que le gaz naturel et donc les mêmes usages : il est bon pour le chauffage, la cuisson, la production d'eau chaude, du carburant...

À noter : dans une démarche tout à fait vertueuse et exemplaire, en sortie de station, la chaleur des eaux usées est récupérée afin de chauffer le méthaniseur grâce à des pompes à chaleur. En outre, des panneaux photovoltaïques placés en ombrières de parking alimentent des bornes de recharge de véhicules électriques.

De multiples avantages

Attachée à son ambition d'écométropole, l'Agglo a créé un cercle vertueux, favorable à une baisse des coûts de l'énergie et à l'indépendance énergétique du territoire, dont l'ambition est d'être positif d'ici 2050.

L'intérêt de la méthanisation ne s'arrête d'ailleurs pas à la valorisation des déchets et à la production d'énergie d'origine renouvelable. Le résidu ultime du processus de méthanisation pourra être employé comme engrais agricole. À la clé : une baisse des émissions de gaz à effet de serre, dont chacun connaît l'impact sur le réchauffement climatique et sur notre santé.

De nouvelles perspectives

L'enjeu est aussi économique : l'usage du méthaniseur va réduire de 30 % le volume de boues produites au final par la station de traitement des eaux usées de Nîmes. Il valorise une grande diversité de déchets organiques, y compris les déchets gras non

Le stockage du biogaz, ultime étape de la filière de méthanisation
© Eau de Nîmes Métropole

compostables. De plus, il profitera au service assainissement de l'Agglo puisque le gaz vendu est rémunéré à un tarif contractualisé sur 15 ans, supérieur au prix du marché à cause de son caractère écologique. Les recettes attendues de la vente du biométhane sont estimées à 920 000 € par an.

Les recettes de la vente du biogaz produit par l'usine de méthanisation sont une première estimation, car une seconde phase de travaux est programmée. La station de traitement des eaux usées de Nîmes ouest acceptera d'ici à la fin 2023-2024 les boues provenant d'une vingtaine d'autres stations de l'Agglo. De quoi générer plus de gaz vert !•

“ Désormais, l'usine de méthanisation produit localement son énergie, ce qui en fait un modèle d'économie circulaire en matière de gestion de l'eau et assainissement. ”

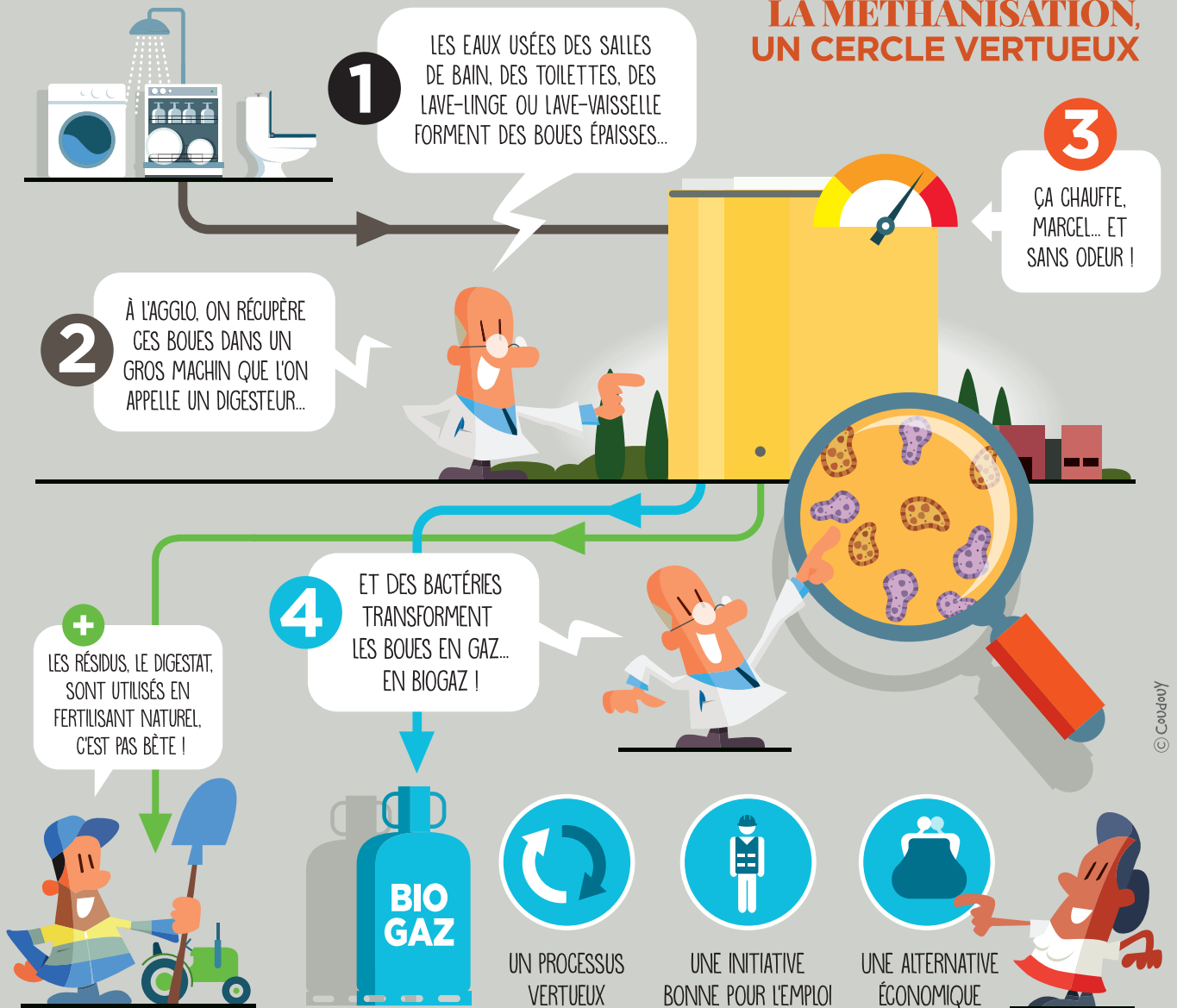
Parole d'élus



Jean-François Durand-Coutelle

Vice-président de Nîmes Métropole, délégué au service public d'assainissement, maire de Saint-Geniès-de-Malgloliers

LA MÉTHANISATION, UN CERCLE VERTUEUX




La méthanisation en quelques chiffres


L'Agglo investit et récupère près d'1 M€*


90000000 kWh

La méthanisation produira près de 9M Wh/an*


Soit la consommation en gaz de plus de 750 familles


ou l'équivalent de l'alimentation de 24 bus biogaz Tango


Plus de 70 000 m³ de boues traitées*


Réduction de 30% du volume de boues produites

* à terme



BAC GRIS/VERT OU SAC NOIR

Ordures ménagères

Déchets ménagers résiduels,
et déchets sanitaires

À jeter dans
un sac bien
fermé



POUR ALLER PLUS LOIN...

COMPOSTEZ VOS DÉCHETS de cuisine
et de jardin !



Composteurs proposés par
Nîmes Métropole



BACS/SACS BLEUS OU JAUNES

Emballages ménagers

Seuls les emballages vides
vont dans le bac/sac de tri

À déposer
en vrac
dans le bac/sac

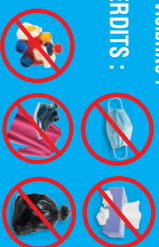


Inutile
de laver les
emballages !

ATTENTION !

Pas de dépôt autour des colonnes !
Sac transparent obligatoire
pour visibilité !

INTERDITS :



EN COLONNE

Verre

Bouteilles, pots, bocaux

À jeter sans
bouchon ni
couvercle



Inutile de les laver,
il suffit de les vider !

ATTENTION !

Pas de dépôt autour des colonnes !

INTERDITS :

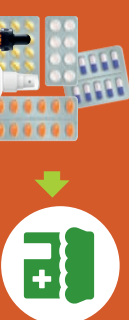


EN DÉCHÈTERIE

Déchets verts,
encombrants,
électroniques, polluants,
gravats, cartons bruns...



POUR ALLER PLUS LOIN...



À ramener
en pharmacie
sans emballage



Homo Recyclus
COCHEZ VOS JOURS DE COLLECTE

● LUN	● LUN
● MAR	● MAR
● MER	● MER
● JEU	● JEU
● VEN	● VEN
● SAM	● SAM
● DIM	● DIM

Ordures ménagères

Emballages ménagers



04 66 02 54 54
dcdim@nîmes-metropole.fr
www.nîmes-metropole.fr





Les erreurs de tri

Près de 30% des déchets reçus au centre de tri Valréna, à Nîmes, n'auraient jamais dû y arriver. Des erreurs ou négligences qui coûtent cher à la collectivité et donc aux habitants de l'Agglo, alors qu'un tri performant rapporte à tous. Car il existe des solutions simples, gratuites et efficaces. La clef ? À chaque déchet, son circuit...

« En 2021, près d'un tiers des déchets qui sont arrivés au centre de tri de Nîmes-Valréna n'auraient pas dû se trouver là », souligne le Sitom Sud Gard, qui gère le traitement des déchets pour Nîmes Métropole. Ces déchets auraient dû aller soit dans les bacs gris/vert dédiés aux ordures ménagères, soit être amenés aux colonnes d'apport volontaire (verre, emballage, papier), soit en déchèteries.

Premier réflexe donc : tout ce qui se recycle ne se dépose pas forcément dans les bacs de tri (bleu/jaune) dédiés aux emballages et papiers. En tête des déchets mis par erreur dans le bac de tri (bleu/jaune) : les ordures ménagères remportent la palme ! Suivies de près par les objets en fer, polystyrène, tuyaux, textiles, lanières plastiques, cagettes en bois ou plastique, bidons, fils électriques, coussins, tapis, seaux...

Autres fréquents intrus retrouvés dans les bacs de tri (bleu/jaune) : les masques sanitaires ainsi que les déchets d'hygiène, qui doivent quant à eux être jetés avec les ordures ménagères afin de préserver la sécurité des techniciens du tri. Vous suivez ?

Pour la même raison, aucun sac noir/opaque (dédié aux ordures ménagères) n'est ouvert à Valréna. Les emballages (vides, non-lavés et séparés) se jettent en vrac dans le bac de tri (bleu/jaune), ou en sac transparent. Refusés également par Valréna, les « déchets-erreurs » sont reconduits vers l'incinérateur. Un vêtement déposé par erreur en bac jaune/bleu finira donc calciné, et donc pas recyclé. Dommage...

Le saviez-vous ?

Les erreurs de tri font perdre du temps et de l'argent ! Chaque tonne de déchets refusée par le centre de tri de Valréna coûte 370 € HT à Nîmes Métropole. A contrario, une tonne bien triée rapporte 171 € HT grâce à la revente des matériaux. Le respect des circuits de tri a donc un impact positif sur la gestion du service, et au final, sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) appliquée aux habitants de l'Agglo. •

OÙ VONT CES DÉCHETS ?

Masques et déchets sanitaires (couches, mouchoirs...)
Bac à ordures ménagères (gris/vert) ou sac noir

Bouteilles, pots et bocaux en verre (vidés, sans couvercles ni bouchons)
Colonnes d'apport volontaire de verre

Déchets verts, appareils électroniques, de bricolage, de cuisine, grands cartons, objets plastiques...
Déchèterie

Consultez le guide de tri



Les erreurs de tri récurrentes au centre de tri de Nîmes-Valréna © Sitom Sud Gard

Le compostage, ça se partage !

Alternatives au compostage individuel, de plus en plus de sites de compostage partagés naissent au cœur des villages de l'Agglo ou au pied des immeubles dans les quartiers de Nîmes... L'Agglo accompagne leur création en finançant les équipements adéquats et en formant les habitants grâce à ses agents maîtres-composteurs.

Le compostage est une solution vertueuse pour trier à la source les biodéchets (restes alimentaires, déchets de cuisine...), tri qui deviendra obligatoire fin 2023. « Environ 30% de nos ordures ménagères sont compostables, de véritables ressources qui partent trop souvent en fumée à l'incinérateur », rappelle Bernard Angelras, vice-président délégué à l'environnement, à la collecte et au traitement des déchets, conseiller municipal à la Ville de Nîmes. Avec le compostage, elles se transforment en engrais naturel et favorisent la biodiversité.

Opter pour le compostage individuel n'est pas forcément aisé en centre-ville, en habitat collectif ou sans jardin. Voilà pourquoi Nîmes Métropole accompagne la

création de sites de compostage partagés, qu'ils soient portés par des communes, des groupes d'habitants, des entreprises ou tout autre établissement motivé par la démarche. L'Agglo finance les équipements nécessaires (bacs, aérateurs et panneaux d'information), tandis que ses maîtres-composteurs forment des habitants « référents » pour entretenir les sites.

Des sites fleurissent à Nîmes et dans les villages

Une quinzaine sont déjà actifs comme à Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Dionisy ou Saint-Geniès-de-Malgoirès. Plusieurs sites sont également installés sur des jardins

COMMENT ÇA MARCHE ?

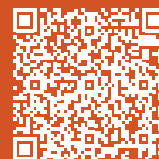
Un site de compostage partagé abrite trois bacs en bois de 600 litres chacun :

- 1 Le « bac d'apport » reçoit les épluchures, les restes de cuisine (hors viandes et poissons), les fleurs fanées, le marc de café....
- 2 Le « bac broyat » contient de la matière sèche (paille, petit branchage...). À chaque dépôt de déchets ménagers dans le « bac d'apport », jetez-en une pelletée pour équilibrer les apports (sec/humide). Un brassage régulier permet de favoriser le processus de compostage.
- 3 Le « bac de maturation » reçoit le contenu du « bac d'apport » une fois plein. Au bout de quelques mois, on obtient un fertilisant (compost), une matière brune assez fine, très riche en nutriments et à l'odeur de sous-bois.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le compost des sites partagés est mis à disposition gratuite des usagers.

[Le Guide du compostage ici](#) ▶





***Merci aux
habitants référents !***

partagés à Manduel, Rodilhan, Saint-Côme-et-Maruéjols, où le compost servira d'amendement naturel pour les potagers. En avril, Caveirac et Redessan ont à leur tour inauguré leurs sites partagés. « *L'objectif est de réduire les déchets et d'obtenir de l'engrais*, souligne Guillaume Baragnon, élu municipal délégué à l'environnement de Caveirac. *Ce geste écologique pourra aussi amener des échanges entre voisins. Nous avons prévu un café-compost par exemple.* »

À Nîmes aussi, le compostage partagé trouve sa place. Le lycée Philippe Lamour a ouvert un site en avril pour ses déchets de cantine. La résidence privée « Les jardins de l'Aury » (42 foyers) avait déjà fait de même avec l'accompagnement de Nîmes Métropole. « *Les trois bacs en bois ont trouvé place sous le grand micocoulier*, précise l'une des résidentes à l'origine du projet. *Ce mois-ci, j'ai déposé 40 kg de biodéchets au composteur. C'est toujours ça en moins dans ma poubelle ! J'ai pu ainsi acheter une poubelle plus petite.* » Car c'est le grand avantage

d'un site de compostage partagé : il peut « détourner » une tonne de déchets par an de la poubelle à ordures ménagères. Objectif ? Que celles-ci deviennent de simples poubelles résiduelles, c'est-à-dire dépourvues des biodéchets compostables et bien sûr des emballages et papiers qui doivent être triés.

Des habitants « référents » motivés

Indispensable pour alimenter les bacs des sites de compostage, l'engagement citoyen est aussi nécessaire pour leur bon fonctionnement. Au moins deux référents par site sont formés par l'un des quatre maîtres-composteurs de Nîmes Métropole et accompagnés durant un an. Membre de l'association Abeille Biodiversité, Chantal Carrier, qui avait pratiqué le compostage individuel, a accepté d'être l'une des trois référentes à Caveirac : « *Ce n'est pas compliqué en soi : je passe tous les deux ou trois jours vérifier le respect des consignes affichées sur les panneaux* ».•



**Vous souhaitez vous aussi mettre en place un nouveau site de compostage partagé ?
Vous souhaitez acquérir un composteur/lombricomposteur ?
Ou vous avez tout simplement besoin de conseils pour le faire fonctionner ?**

**Contactez la Direction de la collecte et du traitement des déchets ménagers de Nîmes Métropole :
dctdm@nimes-metropole.fr**

Des micro-forêts pour des macro-effets !

Pour atténuer l'impact du changement climatique et s'y adapter, Nîmes Métropole finance la création de micro-forêts dans le cadre de son Plan climat air-énergie territorial (PCAET). Elles apportent verdure et fraîcheur sur des zones d'activités économiques ou sur les sites d'associations, d'entreprises ou d'institutions partenaires comme le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nîmes.

Créer une forêt sur un espace d'à peine 100 m² ? Cela peut sembler très petit mais en fait, il s'agit de planter près de 400 plants ! Objectif ? Créer une forêt plus dense, plus riche en biodiversité qu'une plantation classique, et qui pousse 10 fois plus vite ! « *Ce réservoir de biodiversité constitue un puits capable d'absorber le gaz carbonique (CO²), responsable du changement climatique* », précise Maurice Gaillard, membre du Bureau communautaire de l'Agglo, délégué à l'urgence climatique et au Plan climat air-énergie territorial (PCAET), également maire de Bouillargues, qui soutient cette démarche aux côtés de Gilles Tixador, délégué aux sites, paysages et biodiversité, maire de Sainte-Anastasia.

Des chantiers participatifs

Engagée dans une transition énergétique pour devenir un territoire auto-suffisant d'ici 2050, Nîmes Métropole

a lancé un dispositif « Réseau puits carbone » en novembre 2021, qu'elle va développer en plantant des micro-forêts. Ces opérations, inscrites dans l'Atlas de la biodiversité intercommunale (ABC), renforcent la stratégie globale de notre écométropole, alliant développement économique et durable.

Pour commencer, l'Agglo projette d'en créer 14 sur le territoire. La toute première a vu le jour mi-décembre 2021 au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nîmes. Lors d'un chantier participatif, le personnel et les patients ont mis en terre, en deux jours, 400 plants de 28 variétés endémiques et rustiques différentes. Une autre micro-forêt a pris place dans la zone d'activités économiques (ZAE) de Grézan - 130 entreprises et 2 000 actifs -, qui en comptera trois d'ici fin 2023. D'autres sont nées sur les sites du groupe Présence 30 et de l'entreprise Phytocontrol dans la ZAE Georges Besse.



Les bénévoles en pleine plantation de la micro-forêt du CHU de Nîmes

Ici pousse une micro-forêt

L'agglomération plante 400 espèces de différentes tailles sur cette parcelle de 100m².
Une répartition dense de 28 essences locales permet de créer des écosystèmes riches en biodiversité composés d'arbres, de champignons, de plantes, d'insectes, d'oiseaux et de divers animaux.



Enrichir la biodiversité

Des végétaux résilients adaptés au climat méditerranéen participent aussi à restaurer la biodiversité



Absorber les eaux de pluie

Des sols plus solides, plus riches et plus perméables, pour renforcer la prévention naturelle contre les inondations et nourrir la nature

Les arbres poussent 10 fois plus vite !



Une plantation peu gourmande en eau et complètement autonome en 3 ans !



Apporter de la fraîcheur en ville

1°C de moins dans les 100m autour



Atténuer le réchauffement climatique

Les végétaux et le sol capturent le CO₂ (dioxyde de carbone) pour le stocker

Face au dérèglement climatique



Panneau d'information et de sensibilisation installé dans les micro-forêts de l'Agglo

« Nîmes Métropole en prend soin pendant trois ans, le temps que la micro-forêt prenne racine et devienne autonome », précise Yannick Miquel, responsable du pôle Développement durable. L'Agglo prend aussi en charge l'achat des arbustes, aromatiques et vivaces comme le ciste, la bruyère, la lavande ou le cornouiller, des arbres tels que le chêne vert, l'arbre de Judée, le micocoulier... Pour mener à bien ces projets, elle s'appuie sur l'association de Clarensac « Soignons la terre, soignons les hommes », créatrice d'une micro-ferme participative en permaculture. L'association mène tout un travail de sensibilisation sur ce sujet et sur l'agro-écologie auprès des salariés qui participent aux plantations.

Réduire la chaleur

Un poumon vert de 100 m² pourrait sembler symbolique. Mais outre le verdissement de zones d'activités et de sites publics et privés, ces micro-forêts permettent de produire de la matière organique qui nourrit le sol. Parmi ses bienfaits, une diminution de la chaleur : en

effet, la végétation permet d'apporter de la fraîcheur en ville en réduisant la température de 1°C dans un rayon de 100 mètres autour de la micro-forêt. L'enracinement améliore la stabilité des sols et l'absorption des eaux de pluie, un plus sur notre territoire fortement soumis aux risques d'inondation et de sécheresse.

Planter une micro-forêt

Entreprises, associations, structures privées ou publiques, vous souhaitez vous aussi nouer un partenariat avec Nîmes Métropole pour implanter une micro-forêt sur votre site ?

Contactez notre pôle Développement durable : developpementdurable@nimes-metropole.fr



ILS HABITENT près de chez nous

BIODIVERSITÉ

La pipistrelle commune, un petit auxiliaire méconnu



© Cyril Girard



Carte d'identité

Nom scientifique : *Pipistrellus pipistrellus*

Nom commun : Pipistrelle commune

Famille : Vespertilionidés

Taille : 3 à 5 cm

Poids : 3 à 8 g

Envergure : 18 à 25 cm

Couleurs : brun à roux sur le dos, brun jaunâtre sur le ventre. Le museau, le patagium et les pattes sont bruns foncés à noirs

Régime : insectivore

Habitat : vignes, champs, ville

Particularités : émet des cris aigus nommés ultrasons (écholocation) à des fréquences inaudibles pour l'être humain. Très bon auxiliaire face aux vers de la grappe des vignes. Le petit mammifère volant peut manger jusqu'à 500 insectes en une nuit.

Situation : est présent sur tout le territoire de Nîmes Métropole

Peu de gens connaissent la pipistrelle, cette chauve-souris très commune qui vit en colonie dans les monuments historiques, les capitelles, les cavités d'arbres, les greniers ou sous les ponts. A la tombée de la nuit, on peut la voir voltiger dans les jardins et autour des maisons. Plus petit qu'on ne le croit une fois ses ailes repliées, ce chiroptère pourrait tenir dans une boîte d'allumettes ! Très fragile, il est en forte régression, notamment du fait de la restauration des bâtiments ou des insecticides. Plutôt mal aimé en raison d'une réputation qui a les dents longues, il est l'allié de l'homme dans la lutte contre les insectes et la prévention des ravageurs. On peut le protéger en maintenant les haies et les vieux arbres, en créant des mares, installer des nichoirs dans les vignes, en supprimant des pesticides... Une « Nuit Internationale » est dédiée aux chauves-souris les 27 et 28 août. •



Ici en savoir plus
sur la pipistrelle commune



© Cyril Girard

Le micocoulier, l'arbre sacré de Nîmes

Avec son tronc aux allures de pattes d'éléphant et sa silhouette très haute et massive, le micocoulier ou *Celtis australis* offre son port élégant et son feuillage dense aux boulevards, cours et promenades de Nîmes depuis au moins deux siècles. Le béli-couquié, en occitan, fut l'arbre sacré des Volques Arécomiques, ces Celtes qui, avant les Romains, ont fondé notre ville. Conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes à la fin du 19^e siècle, Gustave Cabanès fut un fervent partisan de cette espèce qui représente près de la moitié des arbres d'alignement de la ville. Outre son ombrage salvateur en été, le feuillu a d'autres atouts. Ses jeunes feuilles se dégustent en salade, en soupe ou à la poêle, et ses petits fruits rouges à noirs sont aussi comestibles. À maturité en novembre, ils ont un goût de pommes caramélisées et pruneau. •

En savoir plus sur
le micocoulier ici ▶



Carte d'identité

Nom scientifique : *Celtis australis*

Nom commun : Micocoulier austral, Falabréguié

Famille : Ulmaceae (Cannabaceae APGIII)

Type biologique : arbre

Floraison : automne et été

Type de feuillage : caduc

Taille : 15 à 25 m de hauteur 1 m de diamètre de tronc

Couleurs : fruits rouges à noirs (micocoules), feuillage vert, tronc gris

Milieus : forêts claires, arbres d'alignement en milieu urbain

Particularités : bois dur et résistant utilisé comme bois d'œuvre (manches d'outils), ombrage (feuillage dense), fruits comestibles qui nourrissent notamment les oiseaux. Résiste à la sécheresse.

Situation : est présent sur tout le territoire de Nîmes Métropole





ZOOM AGGLO Camargue



“*Ce territoire unique
a tout pour rayonner*”

« Né à Saint-Gilles, j'ai travaillé à l'Agence de l'eau après une maîtrise de chimie. C'est mon père, artisan maçon à Saint-Gilles et adjoint municipal à la voirie, qui m'a probablement transmis l'amour de ma ville et le sens du service public.

La même volonté m'anime depuis mes premiers engagements en tant qu'élu : requalifier les quartiers dégradés et utiliser le patrimoine, dont notre Abbatale classée à l'Unesco - rénovée en partie grâce à Nîmes Métropole -, comme levier puissant de redynamisation économique et touristique.

Ce territoire unique a tout pour rayonner. Grand producteur arboricole, terre de rizières, de manades et de vignobles, il est la porte d'entrée vers un espace naturel remarquable : la Camargue. Demain, la voie cyclable européenne ViaRhôna passera par

notre port de plaisance, unique port de l'Agglo. J'ai pour lui un ambitieux projet qui renforcera la position stratégique de Saint-Gilles, où se situe déjà l'aéroport.

Vice-président de Nîmes Métropole, dont Saint-Gilles est l'un des membres fondateurs, je travaille avec tous et pour le bien de tous. En pèlerin des demandes de subventions, j'essaie de faire profiter l'Agglo de mon expérience, en fédérant les partenaires institutionnels autour de projets structurants, au plus près des habitants. »

Parole d'élu



Eddy Valadier

Maire de Saint-Gilles,
Vice-président de Nîmes
Métropole, délégué à l'ingénierie
financière et à la recherche
de financements.

IDENTITÉ

Camargue

1^{er} janvier 2002
(une des 14 communes fondatrices)



1 commune

Saint-Gilles

14 039
habitants





Les 5 bons plans du territoire de Camargue

Saint-Gilles

Découvrir les crus saint-gillois à La Maison des Vins

La vigne est présente à Saint-Gilles depuis 2000 ans. Installée depuis 2019 face à la magnifique Abbatale du 12^e siècle, La Maison des Vins fait découvrir en un seul lieu neuf domaines de Saint-Gilles, producteurs de vins classés AOP Costières de Nîmes : Château Saint-Cyrgues, Château Bellefontaine, Château Guiot, Château d'Or et de Gueules, Château de la Haute Cassagne, Château L'Ermite d'Auzan, Château Vessière, Mas du Chêne et Commanderie de Cotelier. « Nos vins se différencient par leur fraîcheur, car ils subissent l'influence de la Méditerranée. C'est parfait pour les blancs et rosés, et les rouges possèdent des notes de fruits frais et croquants », assure Jérôme Castillon, de Château L'Ermite d'Auzan, également président de l'association La Maison des Vins. Occupée par la boutique, la belle salle voûtée médiévale abrite une quarantaine de crus de tous les domaines, vendus à prix caveau. (Ndlr : L'abus d'alcool est dangereux pour la santé ; à consommer avec modération).•



© Nîmes Tourisme

La Maison des Vins
5 place de la République, Saint-Gilles
Du lundi au samedi, aux mêmes horaires que l'accueil
de Nîmes Tourisme
www.facebook.com/Maison-des-Vins-St-Gilles

Saint-Gilles

Visite au cœur d'une manade

Les manades sont des marqueurs forts de l'identité camarguaise. En 1940, Émile Bilhau fonde la sienne au domaine de l'Estagel et reçoit le premier trophée Biou d'Or en 1954. « *Il est aussi à l'origine des toros-piscine et l'auteur du livre Une vie pour la Camargue* », ajoute Jean-Marie Bilhau. En hommage à son père, il a créé au domaine le musée Émile-Bilhau, qu'il fait lui-même visiter. Sur demande, il ouvre les portes de la manade où sont actuellement élevés une cinquantaine de taureaux de Camargue. Il organise dans le domaine très ombragé, des parcours à pied, au milieu des bêtes et des chevaux, ou encore à cheval. Au fil des ans, Jean-Marie a reçu quelques visiteurs célèbres : Léo Ferré, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, Chico... Bernard Pivot y a même tenu sa célèbre dictée. Le domaine peut aussi servir de cadre à des fêtes, événements, mariages...•

Manade Jean-Marie Bilhau

6125 chemin des Loubes, Domaine de l'Estagel, à Saint-Gilles

06 25 04 31 71 (Marielle) / 06 11 16 58 77 (Jean-Marie Bilhau)

www.manade-bilhau.fr



Saint-Gilles

Acheter à la ferme du taureau AOP de Camargue

Éleveuse de taureaux de Camargue, la famille Riboulet vend en direct à La Ganaderia du Scamandre ses propres produits, dont le taureau AOP de Camargue bio en saucisson, terrine, chorizo, jambon, gardiane et autres plats cuisinés... « *Ce sont les recettes de ma grand-mère* », souligne Anne-Marie, qui pilote depuis 25 ans avec son mari Olivier le domaine fondé par ses beaux-parents. Sur plus de 500 hectares, à cheval entre Saint-Gilles et Vauvert, ils cultivent aussi du riz (IGP Riz de Camargue), des pois chiches et des lentilles, « *tout en bio* ». Enfin, ils proposent « *depuis toujours* » des visites (sur réservation) de l'élevage de taureaux ou des balades à pied pour découvrir la faune et la flore jusqu'à l'étang du Scamandre. Le domaine reçoit 365 jours par an. « *Nous sommes des paysans, toujours avec nos bêtes* », sourit Anne-Marie. •

Les Délices du Scamandre (face à la tour aux cigognes)

11951 route des Iscles, D 179, Mas de madame, à Saint-Gilles

Boutique ouverte de 9h à 20h.

06 61 72 19 31 - www.lesdelicesduscamandre.fr/



Saint-Gilles

Des oliviers à perte de vue à l'oliveraie Jeanjean

Tout a commencé il y a 26 ans, lorsque Fabien Jeanjean et son père ont planté 10 000 oliviers sur 30 hectares. En 2021, l'oliveraie a produit 360 tonnes d'olives, en partie transformées en huiles et tapenades. « *Tout se fait sur place, même l'embouteillage* », insiste Carole Jeanjean. De nombreuses fois médaillées d'or au Concours général agricole, les huiles sont vendues sur place à la boutique, comme les tapenades élaborées par Fabien, cuisinier de métier et Maître Moulinier, ainsi que d'autres produits du terroir. On peut aussi y trouver des sprays et baumes à l'huile d'olive du domaine. Sept variétés d'olives sont cultivées telles la Lucques ou la Picholine, base de l'AOP Huile d'olive de Nîmes. « *Son goût est intense, fruité et vert* », note Carole. Le domaine, qui reçoit 20 000 visiteurs par an, propose un circuit pédagogique de 1h30 en autonomie dans l'oliveraie. Des visites guidées en golfette (groupe de cinq personnes) sont aussi possibles sur réservation. •



Oliveraie Jeanjean

2373 chemin des Loubes, à Saint-Gilles

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

04 66 87 42 43 - www.oliveraie-jeanjean.com/

Saint-Gilles

Sur les quais du canal avec Port en fête

C'est un rendez-vous idéal pour profiter de l'été entre amis : Saint-Gilles renouvelle samedi 23 juillet la soirée « Port en fête », qui a rassemblé l'été dernier un millier de Saint-Gillois et touristes. Au programme : un marché artisanal sur le quai du canal organisé par l'amicale des peintres et de l'artisanat d'art saint-gillois, des animations foraines et une buvette, une démonstration et des initiations d'aviron avec l'Aviron club saint-gillois et un spectacle musical au fil de l'eau. Clou de la soirée : le feu d'artifice tiré des berges du canal. « *Ce canal place Saint-Gilles à mi-chemin entre le Rhône à Beaucaire et la mer* », rappelle Delphine Perret, adjointe à l'économie et l'emploi, en charge du port. Le port de plaisance, qui peut recevoir des bateaux jusqu'à 38 mètres, offre 100 anneaux, dont la moitié vouée au loueur de bateaux sans permis Le Boat. •

Port en fête, quai du Canal, à Saint-Gilles

Samedi 23 juillet, dès 17 heures,

04 34 39 58 00 (Mairie) - 06 71 22 88 54 (Capitainerie)

www.saint-gilles.fr

Croisière fluviale Camargue : www.bit.ly/3MyQRTx



© Patrick Lopez

La tribune politique

GROUPE LES PROGRESSISTES

Les défis économiques, sociaux et environnementaux majeurs que nous devons relever dans les cinq années qui viennent obligent l'ensemble des collectivités territoriales à collaborer le plus étroitement possible avec le gouvernement à présent en place. Le Président de la République en dessinant un nouveau projet a clairement exprimé que les enjeux qui sont les nôtres, dépasse les divergences politiques. L'agglomération de Nîmes pourra d'autant plus bénéficier des différents plans de développement qui vont être mis en place, qu'elle saura travailler en bonne intelligence avec un exécutif d'un autre bord politique, dans l'intérêt de notre pays en général et des habitants de l'Agglo en particulier.

Valérie ROUVERAND
Présidente du Groupe les Progressistes
valerie.rouverand@ville-nimes.fr

GROUPE EPNM Ensemble pour Nîmes Métropole

Le 23 mai le Conseil communautaire a adopté le plan d'action du Projet Alimentaire Territorial porté par notre collègue Fabienne Richard-Trinquier, inaugurant le lancement de sa phase opérationnelle. C'est maintenant que nous devons être à la hauteur des attentes que nous avons fait naître ou identifiées pendant les travaux préparatoires.

À travers ce Projet, la Communauté d'agglomération s'engage à jouer le rôle de chef d'orchestre pour mettre en musique une large diversité d'acteurs impliqués dans la filière alimentaire, issus des collectivités locales, de l'économie sociale et solidaire et du privé.

Trois actions principales seront ciblées la première année :

- Créer des collectifs locaux d'animation foncière à même d'identifier les friches et se permettre de favoriser l'agriculture locale ;
- Préserver les terres agricoles irriguées, travailler à l'extension de l'accès à l'eau brute, maintenir une haute qualité d'eau potable en développant une agriculture respectueuse des sols autour des aires de captage ;
- Développer une offre de restauration collective en circuit d'approvisionnement local.

En parallèle, Nîmes Métropole apportera son concours aux actions portées par ses partenaires.

Le groupe Ensemble Pour Nîmes Métropole
pierre.domergue@nimes-metropole.fr

GROUPE UPDT Union pour le développement du territoire

Partenaire du Salon « Aerial Emergency Response », Nîmes Métropole a accueilli cet événement devenu incontournable dans la réponse aérienne aux besoins des acteurs de la sécurité civile. Plus de 350 participants et 22 pays représentés. Ainsi, au travers de l'implication de son Président Franck Proust, l'agglomération soutient activement le développement d'un Hub européen de la protection civile et participe au projet européen « Nemausus ». L'agglomération de Nîmes est un territoire d'excellence européenne, qui est reconnu de tous pour ses multiples savoir-faire industriels et les nombreuses expertises opérationnelles qu'il détient dans différents secteurs. Ainsi, elle agit au quotidien pour renforcer et accompagner ce maillage d'entreprises dans leur développement et leur montée en puissance. Il y a quelques semaines, la 13^e édition des journées méditerranéennes des saveurs s'est déroulée, avec un peu plus de 30 000 visiteurs. Porté notamment par Nîmes Métropole, ce salon de l'agriculture gardoise met à l'honneur nos produits locaux et participe à la promotion de notre agriculture locale. Enfin, en mai dernier, Nîmes Métropole a fêté ses 20 ans, aux côtés de ses agents et des élus qui composent le territoire. Les réalisations de notre agglomération ont été mises en lumière ainsi que les projets d'avenir : Centre européen d'expertise pour la protection civile, Magna Porta, Oc'Via, le développement de l'aéroport, le renforcement des pistes cyclables, ...). Des ambitions qui rythmeront notre territoire ces prochaines décennies.

Le Groupe UPDT
04 66 02 54 91

GROUPE RN Rassemblement national

La lourde condamnation de Franck Proust pour « trafic d'influence » ne doit pas rester sans réponse. Il doit démissionner pour ne pas salir l'image de notre collectivité. J'appelle par ailleurs le Maire de Nîmes à en faire autant pour que de nouvelles élections puissent se tenir. La condamnation de Franck Proust n'est pas celle d'un homme mais d'un système. Il ne doit pas être le seul à porter la charge de cette condamnation.

Yoann GILLET
Président des groupes des élus RN à Nîmes et Nîmes Métropole
Conseiller régional d'Occitanie
contact@yoanngillet.fr

GROUPE IEC Intérêt et esprit communautaire

À la croisée des grands enjeux environnementaux et économiques, Nîmes Métropole organise et planifie son développement par la construction d'un réseau de mobilité intra et extracommunautaire de qualité. C'est le cas avec la prise d'une nouvelle compétence en matière de création et d'aménagement des pistes cyclables depuis 2021, permettant d'investir dans les modes de déplacement doux inter communaux, indispensables au bien-être collectif. C'est le cas avec l'organisation d'un nouveau schéma des transports en commun afin de répondre au mieux aux besoins de nos 39 communes dès la rentrée prochaine. C'est enfin le cas avec le développement des lignes aériennes vers Edimbourg et Dublin sur l'Aéroport de Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes qui participe à l'extension et à la consolidation de l'offre aéroportuaire et ouvre les portes de notre territoire à de nouveaux circuits touristiques. Ainsi, sur tous les plans, Nîmes Métropole structure efficacement son offre de mobilité pour permettre à toutes et à tous, de mieux se déplacer et de découvrir les richesses uniques de chacune de nos communes.

Le Groupe Intérêt et Esprit Communautaire

GROUPE GUCE Gauche unie, citoyenne et écologiste

L'exécutif, sur proposition de son Président Franck Proust a décidé de supprimer les aides aux clubs sportifs féminins de notre agglomération, mettant en péril le sport d'élite féminin. Nous dénonçons cette décision brutale car injuste, et contestons l'argumentaire avancé.

Trois des équipes concernées jouent dans des divisions nationales, participant au rayonnement de notre agglomération. Alors que le club de handball féminin HBCN a disparu il y a quelques années, ne rajoutons pas des difficultés aux clubs actuels.

Des solutions existent pour rétablir l'égalité de traitement. Cela peut passer entre autres par la mise en œuvre de conventions de partenariats, assises sur les mêmes arguments juridiques pour tous les clubs, qui au sein de notre agglomération, sont porteurs de notre identité : "Nîmes métropole".

Vincent BOUGET, Bernard CLEMENT, Jo MENU, Corinne GIACOMETTI, Bruno FERRIER, Sylvette FAYET, Christian BASTID, Pierre-Edouard DETREZ
gaucheunie.nm@gmail.com

Les numéros très utiles

Nîmes Métropole met à votre disposition la liste des numéros des principaux services qui vous sont dédiés. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la découper et la conserver.



L'ACCUEIL
NÎMES MÉTROPOLE

04 66 02 55 55



RÉSEAUX SOCIAUX

f nimesmetropole
@ nimesmetropole
in nimesmetropole
🐦 nimesmetropole

LES DÉCHETS

04 66 02 54 54



L'EAU

09 69 36 61 02



LES TRANSPORTS
EN COMMUN

09 70 81 86 38



LA LOCATION
DE VÉLOS

04 66 38 59 43



L'HABITAT

04 66 02 54 14



LA RELATION
ENTREPRISES

04 66 02 55 40





CHAMPIONS D'EUROPE



“ *Tous fiers d’être
le 1^{er} Hub européen
de la protection civile !* ”

Franck PROUST

*Président
de Nîmes Métropole*



**nîmes
métropole**